

écho

décembre 2016

des entreprises

6



Prix de l'innovation de la Fedil 2016 page 57

Interview page 4
Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. Detlef Zühlke,
DFKI

Zoom page 8
Accumalux

Opinion page 66
Le trouble-fête



www.adem.lu

JobBoard, votre nouveau réflexe recrutement en ligne.

Vous êtes à la recherche de nouvelles compétences pour votre entreprise ?
Rendez-vous sur www.adem.lu et consultez librement les profils
des candidats inscrits à l'ADEM.

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI



www.adem.lu

FACILITONS L'EMPLOI

3

Éditorial

Industry reloaded

4

Interview

Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. Detlef Zühlke - DFKI

8

Zoom

Accumulux - De la Poudrerie de Luxembourg à Silicon Valley de Kockelscheuer

14

Actualité

LuxConnect 10^e anniversaire / LuxConnect et Volta Data Centres unissent leurs forces / Post Luxembourg Prise de participation dans les capitaux Elgon S.A. et Ainos S.A. / LuxTrust et SnapSwap combinent leurs forces / EBRC remporte un EuroCloud Europe Award / Sopra Steria 15 ans de présence au Luxembourg / Microsoft Luxembourg emménage dans un bureau intelligent / ADEM Le JobBoard facilite le recrutement des entreprises / Digital4Industry Conference & Study Trip / ArcelorMittal Luxembourg Le projet Maturité reçoit un prix de l'excellence & Roland Bastian new « Head of Country Luxembourg » / Paul Wurth Inauguration du « Paul Wurth InCub House » / Luxinnovation Bilan intermédiaire pour Fit4Innovation / Goodyear & LIST Investissements pour une mobilité intelligente et durable / Cargolux Delivery of another Boeing 747-8F / Carlex Luxembourg Investissement de 24,5 millions d'EUR / Uni.lu célèbre un siècle d'éducation à l'ingénierie / CLEPA Priorities for the upcoming months / Cervin de cristal Cebi Luxembourg récompensée pour sa présence en Suisse / Faymonville Modernste Produktionstechnologie in der neuen Halle in Luxemburg / Gulf Luxembourg 15 ans de présence au pays / Enovos International S.A. devient Encevo S.A. / Fondation Enovos Six jeunes ingénieurs récompensés / Luxinnovation Lancement du « Wood Cluster » / Table ronde sur l'Union de l'Énergie à Madrid / Moulins de Kleinbettingen Étienne Schneider visite le site ultra-moderne / 50 Jahre Binnenschiffregister in Luxemburg / KPMG Luxembourg Nouveau Comité Exécutif et nouvelle direction / EY Luxembourg soutient le lancement du Business Check / COP21 Opportunités pour les entreprises / Nouveaux membres Fedil / Conférence: Réforme du Congé parental / Conférence: La réforme de loi sur les sociétés commerciales / Cérémonie de remise du Prix de l'innovation 2016

57

Focus

Prix de l'innovation de la Fedil 2016

66

Opinion

Le trouble-fête par Henri Wagener

67

Chronique juridique

Les taux cessibles et saisissables du salaire par Patricia Hemmen

68

Carte blanche

Promouvoir une vie active durable par Marco Boly, directeur de l'ITM

Écho des entreprises
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
E-mail : echo@fedil.lu

Service publicité :
Chantal.Hubsch@fedil.lu
(+352) 43 53 66 - 604

Éditeur : Fedil a.s.b.l.
Business Federation
Luxembourg
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Paraît 6 fois par an
Abonnement annuel
17 EUR (Luxembourg)
20 EUR (Étranger)

Directeur :
René Winkin

Ont collaboré à ce numéro :
Frank Genot
Patricia Hemmen
Marc Kieffer
Magalie Lysiak
Georges Santer
Stéphanie Schmitz
Céline Tarraube
Michèle Vallenthini
Henri Wagener
René Winkin
Jean-Marc Zahlen

Conception :
Vidale-Gloesener
Impression et mise en page :
Imprimerie Centrale



© Copyright 2016 Fedil -
Business Federation
Luxembourg
Tous droits réservés
Des reproductions peuvent
être autorisées en ligne par
www.lord.lu

Fedil
Business Federation
Luxembourg

FINANCEZ **VOTRE PROJET** D'ENTREPRISE

CRÉATION

DÉVELOPPEMENT

INVESTISSEMENT

INNOVATION

TRANSMISSION

SNCI

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT | TÉL 46 19 71-1 | SNCI@SNCI.LU | WWW.SNCI.LU

Industry reloaded

La présente édition de l'Écho est consacrée à l'innovation dans tous ses états : nous vous invitons notamment à découvrir un dossier sur le Prix de l'innovation de la Fedil. Nous y avons pu honorer les exploits innovateurs d'entreprises particulièrement performantes avec plusieurs projets illustrant ce que sera l'industrie de demain.

Votre magazine comprend également une interview avec le Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. Detlef Zühlke, directeur du groupe de recherche « Innovative Factory Systems » du German Research Center for Artificial Intelligence (DFKI), une structure à la pointe des développements dans le domaine industrie 4.0. À l'occasion de notre conférence « Digital4Industry » qui a eu lieu le 13 octobre 2016 en collaboration avec Luxinnovation, le professeur Zühlke et une série d'autres intervenants nous ont esquissé les dernières tendances technologiques qui sont actuellement en train de transformer les industries et leur business model.

Dans le cadre d'un grand événement au sujet de la croissance durable, les commanditaires, l'auteur de l'étude Rifkin et les contributeurs de cette dernière ont présenté les pistes de modernisation et de décarbonisation du pays dans l'ère digitale. La partie des conclusions dédiée à l'industrie contient des pistes prometteuses en ce qu'elle vise à faciliter et à accélérer l'innovation technologique dans les entreprises.

Ces quelques éléments indiquent la trajectoire idéale de notre économie.

Le Luxembourg peut se prévaloir d'une série de nouveaux projets d'investissement de grande envergure. Industry reloaded ? Clairement, en ce qu'elle dispose de tous les atouts pour pouvoir réussir, l'industrie luxembourgeoise est promise à un bel avenir. Si, face aux grands bouleversements technologiques et sociétaux qui se préparent - des bouleversements tels que la transition énergétique, la digitalisation de notre société ou encore les nouvelles formes de mobilité - l'industrie en tant qu'acteur déterminant en matière de R&D privée a la faculté d'agir en développeur et fournisseur de solutions, elle se renforcera sous l'impact de ces défis pour en ressortir renouvelée. Ainsi l'industrie plus traditionnelle et toute une panoplie d'activités dites du secteur tertiaire se mettent de converger pour aboutir à une nouvelle forme d'industrie source de produits intelligents. Nous n'y sommes pas encore, mais nous constatons



qu'au sein des halls industriels existants et sur de nouveaux sites, cette transition est en train de se préparer. Nous sommes convaincus que le Luxembourg a sa carte à jouer dans cette révolution industrielle qui est en somme une opportunité à ne pas manquer pour, entre autres, rétablir un lien plus étroit entre la société luxembourgeoise et son industrie :

Effectivement, il importe de s'appliquer à montrer et à expliquer les nouvelles opportunités ainsi que leurs finalités économiques et sociales au public et plus particulièrement aux jeunes, ceci afin de contribuer à les rassurer par rapport au changement et, finalement, aussi pour les mobiliser et encourager à rejoindre un mouvement industriel passionnant.

Le Luxembourg a su se doter de nombreux atouts pour faire évoluer une industrie à haute valeur ajoutée dans le contexte de la 3^e révolution industrielle, nourrie par les technologies émergentes et la transition énergétique. Il s'agira désormais d'adopter et de compléter les bonnes mesures d'accompagnement et d'accueillir les porteurs de projets d'investissement avec enthousiasme pour en faire un succès pour notre pays.

La Fedil, en partenariat avec des institutions publiques et privées, souhaite multiplier ses initiatives pour mener à bien ces projets prometteurs. Voilà notre profession de foi, une foi inspirée par notre engagement en faveur de l'innovation. En effet, l'industrie, c'est l'avenir. Assumons donc notre rôle dans le façonnement de cet avenir.

René Winkin, directeur de la Fedil

Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. Detlef Zühlke

German Research Center for Artificial Intelligence (DFKI)

Director Innovative Factory Systems Dept

Professor Zühlke, what is "Industry 4.0" and what are the implications of "Industry 4.0" ?

Industry 4.0 is a vision - the vision of fully connected and automated production. For us, this means automation technology effortlessly keeping pace with ever shorter product life cycles; new products being flexibly produced in the smallest batch sizes; bringing back highly profitable production to Germany. These are the goals pursued by SmartFactory^{KL} together with partners from industry and research. As the pioneer of Industry 4.0, we feel it is the right concept to take Germany back to the top in the manufacturing sector, bring jobs back to Europe - and secure decisive competitive advantages for companies here.

In Germany, Industry 4.0 is officially defined by «Plattform Industrie 4.0», today a federal platform, responsible for coordinating all activities regarding Industry 4.0 in Germany. www.plattform-i40.de

How will digitization affect current business models ?

Digitization will lead to a complete change of consumer behaviour. We can see this trend already today: The consumer requires products that he can design individually and order with one mouse-click - and still pay a reasonable price and receive the product within a short time after ordering. This trend requires more just-in-time production close to the customer. In addition, we will see the rise of "individual mass production", meaning that we will be able to configure our individual products more and more flexibly in the future. The Adidas Speed Factory is a good example for this development.

This change in consumption behaviour means that industrial nations will bring production facilities back to their own countries ("re-shoring") instead of only producing products at cheap labour costs in second- and third-world countries.

Which companies will benefit ? For which companies is "Industry 4.0" more of a threat than an opportunity ?

Companies that are flexible, ready to adapt their own business models to current demands and creative enough to offer innovative products and services will succeed. This will require not only new levels of production automation, but also new business models as well as employees with new kinds of qualifications (more IT-related).

What is your view on the issue of data security ?

There are two approaches to the domain of data security. The first group, of a considerable size, only wants to deal with data security when the IT world can guarantee 100% security. This is illusionary since this absolute level of security will never exist. The second group combines various layers of different security systems, which cost a lot of money and cannot offer complete security. This system strongly impairs the usability of data and systems as well as the speed of work. And, we can never reach the 100% level.

It makes sense to find a compromise which must be defined context-specifically. This is especially relevant for the security of non-authorized external access. In addition, security is a continuous task. Just like a virus scan program must be constantly updated, security needs to be monitored on a daily basis. This is a complicated task: in the Internet of Things, hackers can get access to the shop floor level, meaning all the way to individual machines. We can only counter this by being one step ahead. This means that data security must become an integral component of the engineering process.

Who will define the standards of "Industry 4.0" ?

We need standards that are accepted and in use on a worldwide level. Otherwise the vision of network production will





not work. However, standardization means that many parties must agree on one standard, but this is not an easy task. When looking at IT technologies, one can see that those standards which are defined by industry and then released for general use (for example Bluetooth or USB) are successful. Currently, the USA are following this track regarding standardization in the domain of Industry 4.0.

In Germany, the approach is to follow standardization organizations such as DIN and DKE. This method follows democratic decision-making and thus slows down the whole process. In a fast-moving IT-dominated world, this is not ideal. That is why I suggest to pursue both paths and then to merge both results. We cannot rule out the possibility that faster nations will overtake us with their approach. In the end, it is up to the market to decide which standards will be accepted and will be successful on a world-wide level.

In your opinion, what will be the consequences of Industry 4.0 on human labour and work organisation?

Industry 4.0 and with it a clear increase in digitization will lead to a large number of new jobs which will require a higher level of training and education. Computers and machines, or the increase of automation, threatens low-qualified jobs and will most likely render many low-qualified jobs obsolete. However, we will always need humans to engineer, design, build, maintain and repair these machines.

We will see an increase in IT-related qualifications and a stronger co-operation between classical engineering and classical IT. We have already seen such a development

in the past: the car electrician of the past is an automotive mechatronics specialist today. In total, the number of jobs will remain more or less the same, however, the employees will need to be trained and qualified differently to reach this higher level of education. It will be an important task to raise the level of qualification of current and future employees. As such, this phenomenon represents a task for society as a whole.

You are the main initiator of the technology initiative 'SmartFactory^{KL}'. What is this initiative about and what are its objectives?

The Technologie-Initiative SmartFactory^{KL} e.V., founded in 2005 as a non-profit association, represents the birthplace of Industry 4.0. It is an Industry 4.0 network of almost 50 industrial and research partners who jointly carry out projects regarding the factory of the future. This co-operation has led to a manufacturer-independent demonstration and research platform, our "SmartFactory^{KL}", and as such is unique in the world. (All other projects are manufacturer-dependent and thus lead of a specific company with economic interests). SmartFactory^{KL} also intensively cooperates with the German Research Center for Artificial Intelligence (DFKI) in Kaiserslautern and is located in the DFKI building.

Interview: Georges Santer, Adviser at Fedil - Business Federation Luxembourg

Photos: ©SmartFactory-KL/M. Schäfer





zoom

Accumalux

De la Poudrerie de Luxembourg à Silicon Valley de Kockelscheuer

Les murs du bureau de Charles-Louis Ackermann sont recouverts de lambris de bois, un tapis étouffe les bruits parasites, une collection de minéraux décore les rebords des fenêtres, dans un coin il a fait mettre une plante dans un bac à batteries encore en verre recyclé en pot de fleurs. L'atmosphère est feutrée. Elle respire la tradition d'une entreprise plus que centenaire. Or, sur le bureau même, trône un gigantesque écran d'ordinateur. Signe de la hyper-connectivité d'Accumalux Group, il permet à Charles-Louis Ackermann de tout surveiller. Rien qu'en un clic. Non qu'il soit un maniaque du contrôle, mais cette digitalisation par laquelle il a su adapter au futur son entreprise dès les premières poussées informatiques, le passionne ! « Et d'ailleurs, le tout premier ordinateur Philips au Luxembourg a été testé ici », ajoute-il.

Charles-Louis Ackermann, chef d'un joyau de l'écosystème luxembourgeois, aime anticiper. C'est pourquoi sa montre au bureau avance d'un quart d'heure. Anticiper pour être à l'heure. « Always one step ahead », lit-on sur le site web d'Accumalux Group. Commencer tôt, prévoir les évolutions économiques : arriver au bon moment. Voilà la clé de voûte de la stratégie qui a permis au luxembourgeois de mener cette entreprise de la dynamite aux batteries et, à présent, à une sorte de mini Silicon Valley luxembourgeoise.

Peu d'industriels ont la carrure d'en arriver jusqu'à un pseudonyme. Charles-Louis Ackermann prétend ne pas en avoir, encore que sa carrure le lui permettrait. On pourrait aisément l'appeler Monsieur Dynamite. Ce serait de bonne guerre. Car, non seulement a-t-il l'énergie entrepreneuriale d'une poudrière, mais qui plus est, il se trouve à la tête de ce qui au départ a été la très vénérable Poudrerie de Luxembourg.

Cette dernière fête actuellement le 110^e anniversaire d'une histoire mouvementée. Deux ans après sa création en 1906, la Poudrerie mit au point dans ses propres laboratoires un nouvel explosif civil. Cet explosif, la Luxite, a pu devenir l'explosif de référence pour les mines de fer de l'Arbed comme aussi pour la canalisation de la Moselle à Luxembourg, mais elle a aussi été exportée jusqu'en Afrique du Nord, en Asie et même en Amérique Latine où la Poudrerie entretenait une succursale. A cette date, la société avait déjà érigé sur son site de 65 hectares à Kockelscheuer plus de 50 bâtiments reliés par une infrastructure sans faille : un dédale de souterrains, routes, centrales avec chauffage à distance, une centrale électrique, un réseau ferroviaire, et même un château d'eau.

Dans les années 1970, la fermeture des mines de fer entraîne la disparition du plus gros client national de la

« Jadis on a fait exploser de la Luxite, maintenant ce sont les idées qui vont jeter des étincelles. »

Poudrerie de Luxembourg. C'est alors qu'il fallait anticiper une nouvelle fois : sous l'impact du président du Conseil d'Administration, qui n'était autre qu'Auguste-Charles Laval, de lien familial avec un certain Henry Owen Tudor, Raymond Ackermann, administrateur-délégué de la Poudrerie, conçut l'idée de se lancer dans les accumulateurs dès 1976, année de naissance d'Accumalux s.a..

L'activité d'Accumalux consiste en la fabrication de bacs et de couvercles de batteries par le procédé du moulage par injection de matières thermoplastiques destinées aux secteurs de l'industrie automobile et industriel. La gamme de produits Accumalux comprend notamment les ensembles pour accumulateurs de démarrage, de traction, ainsi que de batteries stationnaires et certains accessoires



destinés aux producteurs de celles-ci. Des moules à injection des plus complexes permettent de réaliser une vaste panoplie de bacs à batteries aux dimensions préfinies, répondant ainsi aux besoins de la plupart des fabricants d'accumulateurs au monde.

Des investissements toujours renouvelés et une politique R&D ont permis au groupe de se positionner à l'échelle internationale : ce fut notamment la création d'une gamme très complète de nouveaux outils pour les batteries de démarrage, mais surtout l'investissement dans l'automatisation et, finalement, le soin porté à l'ergonomie et à l'écologie de ses produits qui ont contribué à placer l'entreprise de Kockelscheuer parmi les grands players mondiaux dans leur secteur.

Si Charles-Louis Ackermann sait anticiper, il a aussi la faculté de penser grand et de prendre des décisions musclées. Le seul site de Kockelscheuer, dont la visite demande une marche forcée aux côtés du chef d'entreprise, constitue l'œuvre d'une vie. Aujourd'hui, Charles-Louis Ackermann, pourrait se reposer, contemplant toute l'envergure de son groupe qui emploie actuellement plus de 350 personnes, travaille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et regroupe des unités de production en République Tchèque (1998), en Australie (2005), en Bulgarie (2008) et en Russie (2014).

Charles-Louis Ackermann et ses bacs à batteries prêts à être livrés.



1906

L'année où tout a commencé à Kockelscheuer avec la création de la maison-mère Poudrerie de Luxembourg fabricant des explosifs et accessoires de tirs

1976

Les actionnaires diversifient les activités et créent l'usine de moulage par injection de bacs, couvercles et accessoires pour batteries nommée Accumalux

1996

Accumalux devient 100 % luxembourgeoise après avoir racheté les parts de son partenaire et commence à opérer nombre de changements qui en feront un groupe

1998

Ouverture de la première unité de production de bacs, couvercles et accessoires pour batteries hors des frontières du Grand-Duché de Luxembourg

2000

Changement de cap et premiers pas dans le ParcLuxite, un site industriel high-tech dédié aux entreprises à haut potentiel dans un parfait respect de l'environnement



Mais la complaisance n'est pas son genre. À l'image de ses batteries, il semble rechargeable et recyclable à souhait : il carbure à une cadence soutenue et, protégée entrepreneurial, il sait s'adapter à tous les terrains de l'évolution économique. « Je suis homme de terrain », explique-t-il. Il aime mettre les mains dans le cambouis, sinon il ne saurait pas anticiper comme il le fait.

Et d'ailleurs il s'active à préparer son nouveau coup : il a commencé par la dynamite, puis il a fait dans la batterie, et là, dans son petit village de Kockelscheuer, il lui prend l'envie de brasser de la Silicon Valley : « Jadis on a fait exploser de la Luxite, maintenant ce sont les idées qui vont jeter des étincelles ». Il compte leur donner toute leur force explosive dans le cadre d'un projet qu'il a baptisé ParLuxite. Il s'agit dès à

présent de transformer l'ancien site de fabrication d'explosifs avec sa ribambelle de bâtiments en un parc industriel des plus high-tech. Ce sera un vivier pour des entreprises et des start-ups à haut potentiel et cela tout en préservant ses alentours naturels de même que le patrimoine de la Poudrière du Luxembourg. Clairement, Charles-Louis Ackermann compte offrir un espace privilégié aux créatifs, à ces jeunes sauvages et pépites qui vont façonner l'écosystème luxembourgeois de demain.

Le défi est plutôt sérieux. Plus d'un pourrait en être stressé. Mais Charles-Louis Ackermann, lui, se montre serein. Car : bien conscient de certaines inerties organisationnelles qui ne se laissent guère influencer par le rythme poussé de l'économie mondiale, il a à nouveau anticipé afin





Ancien atelier de fabrication des cartouches de petit à moyen calibre de l'explosif civil LUXITE.



Vue actuelle à l'entrée du site ParcLuxite avec deux anciennes roues de moulin pour la fabrication de la poudre noire.

d'être, comme toujours, à l'heure. Et qui plus est, il n'a pas manqué de s'entourer d'une équipe composée d'une belle brochette de jeunes gens qui lui permettent constamment de se remettre en question, de voir les choses sous un autre angle. Il aime souligner que tant Accumalux que Poudrerie avec le ParcLuxite sont avant tout l'œuvre des hommes et femmes qui composent ces sociétés, tant de l'excellente équipe dirigeante actuelle que de tous les maillons formant la solide chaîne du personnel.

Il n'aime pas se plaindre, mais il y a pourtant un petit détail qui le révolte : « J'entends souvent demander si l'industrie a encore une raison d'être dans notre pays. Cela m'attriste », souligne Charles-Louis Ackermann, chef d'Accumalux Group dont il a contribué à faire, à partir du

petit Grand-Duché, le premier des global players en Europe et le deuxième au monde dans son domaine. Est-ce qu'il est satisfait ? « Honnêtement, peut-on jamais être satisfait, si on a des idées ? » Et pour arriver au résultat ? Brainstorming avec ses équipes, puis il fonce. Mais « Festina lente, précipite toi lentement. », aime-t-il dire. Et c'est ce qu'il fait depuis les 40 ans qu'il fait évoluer les choses. C'est d'un pas prudent mais d'autant plus certain que Monsieur Dynamite est devenu Monsieur 100.000 Volts pour maintenant se reconvertir en Monsieur Start-Up.

Texte : Michèle Vallenthini, Head of Communication auprès de la Fedil
Photos : Ann Sophie Lindström

zoqm



Allée de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
T. +352 36 70 62

Plus d'informations sur www.accumalux.com

Effectif	350 personnes (une dizaine de nationalités)
Année de fondation	1906
Dirigeant(s)	Charles-Louis Ackermann
Quantité de matières injectées	Plus de 20.000 tonnes de copolymères, dont 80 % de polypropylène, par an.
Production	Plus de 21.000.000 d'ensembles de batteries par an.
Clientèle	100 % d'exports dans tous les pays d'Europe, ainsi qu'au Proche-Orient, dans les pays de l'Est, en Afrique du Nord, aux Etats-Unis d'Amérique, au Brésil, en Chine et en Australie.
Activité	Moulage par injection de bacs, couvercles et accessoires pour tous types de batteries de démarrage pour voitures et camions, stationnaires pour secours et UPS, traction pour véhicules utilitaires électriques.

LuxConnect

fête son 10^e anniversaire



©Marie De Decker, LuxConnect 2016

Le 10 octobre dernier, la société LuxConnect a célébré son 10^e anniversaire au Centre Culturel «Tramsschapp» à Luxembourg. C'était l'occasion parfaite pour passer en revue une décennie d'existence et d'innovations.

Qui aurait pensé que la société LuxConnect connaîtrait un tel essor lorsque le Ministre Jean-Louis Schiltz a déposé, en septembre 2006, le projet de loi «Les autoroutes de l'information»? Ce projet de loi avait pour objectif primaire l'amélioration de la connectivité internationale du Luxembourg par la mise en place d'un réseau à très haut débit entre un centre au Luxembourg et des centres primaires d'accès à l'Internet à l'étranger.

C'est Édouard Wangen, Directeur adjoint à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, qui fut nommé comme directeur de cette nouvelle société privée baptisée «LuxConnect» créée le 10 octobre 2006 par l'État luxembourgeois.

Les missions attribuées à cette nouvelle société étaient principalement :

- la construction, l'exploitation et la gestion de Data Centers ;

- le développement, la mise en valeur et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant le pays aux Data Centers situés en dehors des frontières du Luxembourg ;

- le développement, la mise en valeur et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant les centres nationaux d'accès à l'Internet aux centres primaires nationaux.

En janvier 2007, Roger Lampach rejoint la société en tant que CTO et c'est alors que LuxConnect devient opérationnelle. L'équipe est rapidement étoffée et le premier Data Center dénommé DC1.1 est inauguré le 25 mai 2009 sur la zone artisanale Krakelshaff à Bettembourg.

Rapidement, un deuxième centre appelé DC1.2 de 1.300 m² d'espace serveur est construit sur le même site. Au mois de novembre 2008, LuxConnect a posé déjà plus de 200 km de câble de fibre optique dans le pays.

Le troisième centre DC2 de 4.750 m² de capacité IT ouvre ses portes en mai 2012 à Roost sur le territoire de la commune de Bissen. En 2013, le premier coup de pelle pour la construction du 4^{ème} Data Center DC1.3 est donné. Ce nouveau bâtiment, situé sur le même site que les deux



©Marie De Decker, LuxConnect 2016

premiers data centers à Bettembourg, propose 5.480 m² de surface serveur et a été inauguré le 13 juin 2016.

Entretiens, LuxConnect a déployé plus de 1.000 km de câble de fibre optique qui relie le Luxembourg aux plus importants hubs qui sont l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas.

Le défi de création d'un réseau international étant relevé, LuxConnect décide au début 2015 de céder ce réseau de 1.500 km de fibres permettant des liaisons directes avec Amsterdam, Bruxelles, Francfort et Paris à l'opérateur privé Telecom Luxembourg Private Operator (TLPO).



©Marie De Decker, LuxConnect 2016

En juin 2015, Édouard Wangen faisant valoir ses droits à la retraite a passé la main à Roger Lampach. La société compte aujourd'hui 25 collaborateurs et dispose de quatre centres de données, soit une surface IT totale nette de 14.700 m² et qui proposent différents niveaux de Tier (Tier II, Tier III et Tier IV).

Les résultats que LuxConnect a atteints et qui ont permis à un nouveau pilier économique de voir le jour sont aussi la réussite de toute une équipe hyper-motivée.

www.luxconnect.lu

LuxConnect et Volta Data Centres

unissent leurs forces pour soulever les défis de l'Union européenne et de la continuité de l'activité

Un partenariat qui relie les principaux hubs d'hébergement en Europe

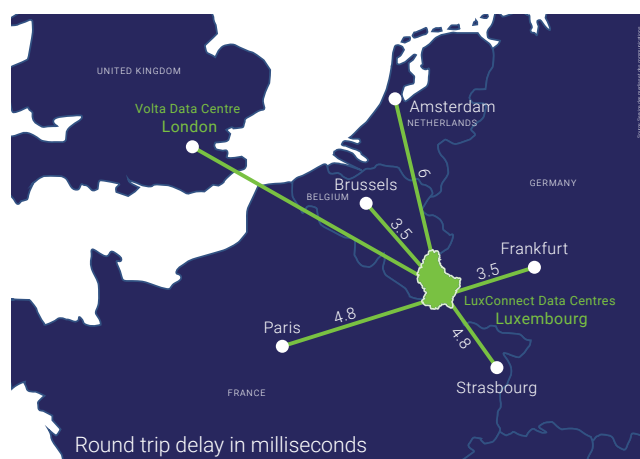
Les fournisseurs de colocation LuxConnect au Luxembourg et Volta Data Centres à Londres ont forgé une alliance pour relier les deux plus importants centres de communication stratégiques en Europe. Le but de cette alliance est de combiner leurs points forts et d'aider les entreprises à relever les défis posés par les changements au niveau de la réglementation et les fluctuations de la capacité. L'alliance a été annoncée lors d'une réception qui s'est tenue à l'ambassade du Luxembourg à Londres le 4 octobre sur invitation de l'ambassadeur du Luxembourg S.E. M. Patrick Engelberg.

Volta Data Centres dispose d'installations dédiées implantées entre Shoreditch et la City de Londres. Ce site, qui a été entièrement rénové en 2013, fournit une plateforme de colocation pour les petites ou moyennes entreprises, les entreprises en croissance ou en expansion qui cherchent à satisfaire une ambition mondiale en leur permettant de se connecter de façon homogène à travers le monde entier. LuxConnect dispose de quatre centres de données multi-Tier (Tier II, III & IV) au Grand-Duché de Luxembourg certifiés par le Uptime Institute. De nombreuses entreprises mondiales de la finance, de l'industrie du divertissement et du commerce en ligne sont hébergées dans ses installations.

Dans un paysage politique et commercial changeant marqué par un secteur IT en pleine expansion et la restructuration potentielle de l'UE suite au vote du Brexit par la Grande Bretagne, l'alliance vise à renforcer la sécurité et la continuité nécessaires aux entreprises. Chacune des deux sociétés offre une connectivité à haut débit évolutive.

Volta Data Centres a remporté un prix pour son SLA Platinum Power innovant. En reconnaissance de son niveau de résilience supérieur, Volta a lancé cet unique SLA en offrant une année de service gratuit à toute entreprise subissant une perte de puissance ne serait-ce que pour une fraction de seconde, montrant ainsi à quel point la société est confiante dans sa résilience.

LuxConnect a été reconnue pour son usage exclusif d'électricité verte provenant de sources durables et la faible empreinte carbone de ses installations qui en résulte. Ses centres de données fournissent un environnement stable pour l'hébergement critique des entreprises avec des connexions à faible latence vers les principaux hubs Internet européens.



Désormais, les deux sociétés peuvent relier deux pôles stratégiques, accéder facilement à de l'espace d'hébergement en cas de besoin et offrir aux clients potentiels un moyen facile pour leur expansion à travers deux endroits clés.

Les opérateurs suivants sont disponibles dans les deux centres de données: BT, Level 3, Cogent, Verizon et Colt. Les deux sociétés ont réalisé un examen approfondi (due diligence) de leurs installations respectives et aménagé de l'espace d'hébergement prêt pour une occupation immédiate.

« Luxembourg et Londres sont totalement complémentaires », a expliqué le CEO de LuxConnect, Roger Lampach. « Nous avons trouvé avec Volta un data center idéal pour une collaboration, tant au niveau de sa philosophie que de ses secteurs cibles. C'est une offre très utile pour nos partenaires qui sont à la recherche d'espace pour leurs clients à Londres. »

« Nous sommes heureux d'annoncer cette alliance stratégique entre les deux entreprises », a déclaré le Managing Director de Volta, Jonathan Arnold, « maintenant les utilisateurs finaux peuvent se développer et être présents dans deux des hubs de communication les plus stratégiques en Europe ».

www.luxconnect.lu

www.voltadatacentres.com

Post Luxembourg

Prise de participation majoritaire dans les capitaux Elgon S.A. et Ainos S.A.

POST Luxembourg poursuit sa stratégie de diversification par la prise d'une participation majoritaire dans Elgon S.A. Fondée en 2008 et comptant aujourd'hui plus de 50 collaborateurs, Elgon S.A. est spécialisée dans la fourniture de services informatiques de pointe aux entreprises tels que le conseil, l'audit informatique, le cloud computing ou encore la formation en informatique. Elgon compte parmi ses clients de nombreux grands-comptes luxembourgeois actifs dans des secteurs aussi variés que les services financiers, l'industrie ou l'institutionnel. Elgon propose notamment les solutions Cloud de Microsoft telles que Office 365, Azure mais intervient aussi au niveau sécurité, device management ou communication unifiée. L'avantage principal de Elgon S.A. et en même temps son facteur distinctif par rapport à d'autres concurrents du secteur est sa forte relation avec Microsoft et sa philosophie du travail de qualité. Ainsi, Elgon S.A. a pu remporter le titre de « Microsoft Partner of the Year Luxembourg » en 2012, 2013, 2014 et 2016. Comme un résultat pareil n'a encore jamais pu être réalisé dans un autre pays du monde, il a permis d'autant plus de se distinguer et de s'affirmer en tant que référence Microsoft sur le marché luxembourgeois.

Ainos, créée en janvier 2016, compte aujourd'hui une quinzaine de collaborateurs. Elle accompagne les entreprises dans leurs projets de développement informatique et les guide vers la meilleure solution, que ce soit en local ou dans le Cloud. Ainos fournit une expertise en développement mobile multi-device, notamment grâce à Xamarin, en développement web et en solutions de collaboration et de gestion de contenus basés sur la technologie SharePoint. Ainos est reconnue sur le marché Luxembourgeois et est certifiée Microsoft dans des domaines importants tels que Data Platform (SQL Server), Application Life Cycle Management (ALM) et SharePoint.

Par cette participation, POST Luxembourg marque une nouvelle étape dans la diversification de son offre sur le marché luxembourgeois en lui permettant à la fois d'élargir la palette de ses solutions Cloud et ICT et de renforcer son expertise. Cette prise de participation apporte



également à POST Luxembourg et à ses clients la composante « formation en informatique ».

Claude Strasser, Directeur général de POST Luxembourg : « Cette participation s'inscrit dans notre stratégie visant à positionner le Groupe POST en tant qu'acteur clef dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le but stratégique est de consolider notre rôle d'intégrateur de systèmes et de solutions afin de proposer une offre complète à la clientèle PME et Grands Comptes ».

Dominique Peiffer, General Manager de Elgon : « Nous sommes heureux de l'entrée de POST Luxembourg dans le capital de Elgon et de Ainos. La base de clientèle du Groupe POST Luxembourg nous permettra d'accélérer notre développement tout en proposant un portefeuille élargi à nos clients. POST Luxembourg amène également des garanties de stabilité et de pérennité pour nos collaborateurs ».

La direction actuelle de Elgon et de Ainos restera en place afin d'accompagner ces deux sociétés dans leurs développements. Elgon et Ainos, siégeant à Windhof, feront partie du Groupe POST Luxembourg en tant que filiale, ce qui permettra d'élargir la palette de services et compétences, et ainsi de se développer, de se diversifier, et de grandir.

www.post.lu

LuxTrust et SnapSwap

combinent leurs forces et lancent une application de paiement mobile innovante

LuxTrust - le fournisseur et leader de l'identité numérique, de l'authentification forte et des services de confiance au Luxembourg - et SnapSwap - une startup fintech innovante - ont combiné leurs forces dans « Gloneta », une application de paiement mobile innovante.

Un partenariat a ainsi été signé entre les deux acteurs en présence du ministre de l'Économie Étienne Schneider, qui a félicité les deux entreprises d'avoir su allier leurs compétences et leurs expertises respectives pour développer un service innovateur basé à la fois sur la blockchain et l'identité numérique.

Gloneta intègre des transactions instantanées de devises dans une messagerie mobile (chat), tirant parti de la technologie révolutionnaire de la blockchain. Sur la base de son expertise dans la gestion de confiance des identités numériques fortes, LuxTrust fournira l'identification sécurisée des clients et l'authentification des services à la nouvelle App Gloneta.

Envoi d'argent dans une application-chat

Gloneta est une application mobile étendant, pour la première fois, l'expérience de l'interaction sociale avec la possibilité de transférer de l'argent. Elle offre à l'utilisateur un moyen facile d'envoyer instantanément de l'argent à ses contacts dans leurs propres monnaies et dans des monnaies étrangères. Gloneta met en œuvre la technologie de la blockchain pour permettre des transferts d'argent instantanés directement d'un utilisateur à un autre (« peer-to-peer »), sans devoir utiliser une banque comme intermédiaire, à zéro ou très faible coût. Pour accéder à Gloneta, les utilisateurs finaux passent une seule fois par la procédure d'enregistrement et de vérification de leur identité. Le nouveau partenariat entre SnapSwap et LuxTrust permet aux abonnés LuxTrust d'ouvrir des comptes Gloneta et d'accéder au service sans aucune vérification additionnelle, presque en un seul clic. L'intégration de LuxTrust au sein de l'application Gloneta permet aux utilisateurs finaux d'être authentifiés de façon forte et leur permet ainsi d'effectuer des transferts d'argent hautement sécurisés. Gloneta est disponible sur iOS et Android dans tous les pays de l'UE depuis début septembre 2016 et prend en charge l'euro, la livre sterling et le dollar américain.



Pascal Rogiest (CEO LuxTrust) et Denis Kiselev (créateur et CEO SnapSwap) en compagnie d'Étienne Schneider (Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie) lors de la signature du partenariat

D'autres devises et de nouvelles fonctionnalités suivront bientôt, telles que les solutions de paiement mobile sans contact.

Un partenariat unique avec un potentiel énorme alliant la cybersécurité de confiance avec la fintech blockchain

Les paiements mobiles « peer-to-peer » via la technologie blockchain ont un énorme potentiel dans un futur proche où tout devient de plus en plus digitalisé et mobile. Offrir un accès aux services de paiement avec une identité numérique forte et de confiance sans vérification additionnelle présente de grands défis. En développant conjointement une toute nouvelle approche pour l'enrôlement et

l'authentification des clients, LuxTrust permet à SnapSwap d'offrir en toute sécurité une implémentation de l'identité digitale pour une expérience client agréable et fluide.

Pascal Rogiest, CEO de LuxTrust : « LuxTrust bénéficie d'une forte expertise et d'une base de clients significative dans les processus complets de création et gestion d'identité numérique de confiance, ainsi que dans les services de confiance associés, en conformité avec les réglementations nationales et européennes. Notre catalogue de services est actuellement en expansion et permet d'alimenter notre croissance via des partenariats où l'identification en ligne, l'authentification forte et la signature électronique qualifiée constituent des besoins critiques. LuxTrust continue sa démarche innovante en termes de gestion d'identité digitale afin de stimuler le développement de la société connectée et de l'économie intelligente qui en résulte. La coopération avec SnapSwap

est parfaitement en phase avec la stratégie de LuxTrust visant à étendre nos services à l'international tout en maximisant l'expérience-utilisateur via l'innovation. Nous sommes fiers d'avoir été sélectionnés par SnapSwap pour sécuriser le processus d'identification dans leur application de paiement mobile basée sur la blockchain. »

Denis Kiselev, créateur et CEO de SnapSwap : « Notre intégration unique avec le service d'identité digitale de LuxTrust nous aidera à accélérer la procédure d'enrôlement de clients et à construire des produits de communication financière que nos clients aiment et partagent. Nous allons poursuivre la construction de Gloneta de façon à ce qu'elle offre une valeur réelle à nos clients tout en les laissant s'amuser et profiter de l'expérience. »

www.luxtrust.lu

www.snapswap.eu

EBRC

remporte l'EuroCloud Europe award "Best Cloud Transformation Methods 2016"

Le 5 octobre dernier, les '2016 EuroCloud Europe awards' ont été décernés lors du dîner de Gala qui se tenait au Palace Hôtel Athénée à Bucarest, Roumanie. Une trentaine de fournisseurs européens de solutions cloud ont pris part à ces récompenses qui se déroulaient en deux temps - au niveau national puis européen - afin d'être désignés 'Best of the Best' et ce, dans quatre catégories. EBRC, European Business Reliance Centre, leader de services intégrés 'Data Centre, Cloud et Managed Services' a remporté le 'Best Cloud Transformation Methods award'.

Depuis des décennies, l'économie luxembourgeoise s'est principalement organisée autour des marchés financiers, gouvernementaux et institutionnels, secteurs qui requièrent les meilleures solutions en termes de sécurité, d'intégrité et de régulation. C'est pourquoi, début 2011, EBRC a élaboré l'offre « TrustedCloudEurope », une solution Cloud de confiance, à même de satisfaire ces contraintes et de se conformer à un environnement compétitif et hautement réglementé. À l'heure de la transformation digitale, s'il est aisé pour une nouvelle société d'implanter son business dans le Cloud, migrer d'un système d'information hétérogène ou évoluer d'un fournisseur monolithique de Cloud est perçu comme très complexe.

Une offre 'end-to-end', de 'TrustedAdvisoryServices' à 'TrustedCloudEurope'

Expert technologique et technique, EBRC s'est entourée d'experts hautement qualifiés et expérimentés qui déploient une méthodologie réaliste, basée sur des cas



concrets d'application: de l'évaluation de la situation actuelle à la transformation effective, les équipes d'EBRC prennent en considération les risques et contraintes inhérents au contexte particulier du Client. Migrer vers l'environnement 'TrustedCloudEurope' d'EBRC permet aux Clients d'accéder aux dernières technologies et à une infrastructure ultra-efficace. Transformation que des acteurs majeurs des secteurs de la finance, des assurances et des médias ont récemment choisi d'opérer dans les infrastructures d'EBRC.

« Cette distinction est cruciale pour la visibilité européenne que nous voulons donner à notre offre intégrée Trusted Services Europe. Nous remercions nos Clients nationaux et internationaux ainsi que les membres du jury qui confirment notre stratégie. Ils nous permettent de devenir qui nous sommes, de promouvoir notre expertise et de construire un Centre Digital à forte valeur ajoutée », se réjouit Yves Reding, CEO d'EBRC.

www.ebrc.com

Sopra Steria

célèbre 15 ans de présence au Luxembourg



Nicolas Buck (président de la Fedil) a félicité Sopra Steria lors de son discours aux festivités du 15^e anniversaire de l'entreprise au Luxembourg

Plus de 200 personnes étaient réunies pendant un weekend pour célébrer les 15 ans de présence de Sopra Steria au Luxembourg. Pour son anniversaire, le groupe a organisé un Hackathon d'une très grande qualité sur le sujet de la sécurité dans les banques. Le lendemain, se sont déroulés des ateliers et des tables rondes animées avec passion et pragmatisme par des experts sur les thèmes de la transformation numérique et de l'innovation.

Le Hackathon sur la sécurité dans les banques, organisé en partenariat avec la Société Générale, a permis d'obtenir des résultats inattendus et fascinants. Environ 25 développeurs se sont rassemblés samedi au Technoport Belval pour 24 heures afin de tester et prototyper des idées innovantes spécifiquement destinées au secteur bancaire et à ses nombreux défis. Le prix SGBT a été remis à l'équipe BehAlve ; le prix Sopra Steria a été remis à l'équipe Trapbox.

Devant la qualité des prestations, Pascal Steichen (SECURITYMADEIN.LU et membre du jury), a remis une invitation aux équipes gagnante à la conférence internationale de la sécurité Hack.lu. Sopra Steria a invité l'ensemble des participants à une semaine dans son business Lab afin de finaliser leurs projets et les transformer en produit.

Le lundi 14 novembre, un certain nombre d'échanges et présentations ont eu lieu avec la participation d'experts de SGBT, Sopra Steria, Sopra Banking,

SopraHR et Axway. De nombreux thèmes clés ont été abordés : Entreprise 3.0, Gouvernance des données/PSD2, Fast IT, Intelligence Artificielle avec le robot Lucie Pepper, le SaaS Direct Banking, la stratégie Cloud dans les banques et SAP, pour n'en citer que quelques-uns.

Un cocktail dînatoire a suivi pour clôturer ces trois jours.

« Nous sommes ravis d'avoir pu organiser un tel événement avec des experts reconnus et d'avoir réuni autant de développeurs spécialisés autour de notre premier Hackathon. Nous sommes motivés pour organiser le prochain Hackathon dans un an et l'équipe gagnante est excitée à l'idée de remettre en jeu son trophée. Je voudrais notamment souligner la présence de Mme Véronique de la Bachelerie, CEO SGBT et Mme Catherine Janot, Administratrice Déléguée de SGBT, de M. Nicolas Buck Président de la Fedil, M. Laurent Giovachini, Directeur général Adjoint de Sopra Steria Group et M. Guy Schmit, Directeur de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. L'équité des chances est un sujet qui nous est cher et nous sommes convaincus que l'entreprise joue un rôle majeur au sein de la société civile et qu'elle peut contribuer par ses expertises au progrès économique et social », déclare Marianne Dutriez CEO Sopra Steria PSF Luxembourg.

www.soprasteria.com

Microsoft Luxembourg emménage dans un bureau intelligent

Les employés de Microsoft Luxembourg évoluent désormais dans un nouveau bureau « intelligent ». Le partenaire IoT vyzVoice a déployé Chorus, sa plateforme basée sur Azure, qui collecte des données, telles que la qualité de l'air, d'installations industrielles existantes et de capteurs supplémentaires. Microsoft entend ainsi créer le meilleur environnement de travail pour ses employés et garantir leur bien-être. C'est la première phase de la campagne de l'entreprise visant à améliorer l'espace de travail à l'aide de l'internet des objets (IoT). Enfin, Microsoft souhaite ainsi inspirer d'autres entreprises avec ce projet afin de mettre sur les rails leur transformation numérique.

Analyse des données pour le bien-être des employés

Devenir une entreprise connectée ouvre un vaste champ de possibilités non seulement dans une perspective opérationnelle et commerciale, mais aussi en matière de durabilité. « Chez Microsoft, nous pensons que le point de départ de toute cette dynamique est ce qui importe le plus à nos yeux : les femmes et les hommes », souligne Candi Carrera, Country Manager de Microsoft Luxembourg. « Nous voulions une solution qui nous fournissait le meilleur environnement de travail possible pour nos employés. »

Le système de vyzVoice surveille de nombreux processus du bâtiment et obtient ses données de différentes sources. « Dans un premier temps, il y a des dispositifs industriels connectés comme pour l'électricité, le système de chauffage et la climatisation », explique Robert Spicer, CEO de vyzVoice. « Ensuite, il y a des dispositifs IoT plus petits et des capteurs intelligents qui collectent et génèrent des informations sur l'environnement de travail comme le CO₂, l'éclairage, les émissions sonores et la température. » Ces capteurs sont omniprésents dans l'immeuble de Microsoft afin de contrôler et d'améliorer la qualité de l'environnement. Les données sont disponibles pour les employés en temps réel de sorte qu'ils puissent observer instantanément l'impact de leur comportement sur l'environnement, les encourageant ainsi à adopter des habitudes durables.





Technologie flexible et prête à l'emploi

La technologie de vyzVoice est une solution prête à l'emploi basée sur Microsoft Azure qui s'adapte en un tournemain à tout type de système. C'est précisément grâce à cette flexibilité qu'il n'est pas nécessaire d'adapter l'immeuble à la plateforme. « La possibilité de personnaliser et de visualiser la technologie en fonction de nos exigences a été le facteur décisif pour notre choix. Nous disposons désormais d'un système flexible et élégant que nous continuerons à peaufiner afin d'améliorer notre environnement de travail », confirme Candi Carrera. « Ce n'est que la phase 1 de notre immeuble 4.0. »

Partenaires mutuels dans le cloud

La collaboration entre Microsoft et vyzVoice est un partenariat mutuellement profitable. En effet, Microsoft Luxembourg utilise Chorus comme plateforme IoT, mais vyzVoice fournit aussi ses services via Azure, la plateforme cloud de Microsoft ! Robert Spicer : « Nous recherchions une technologie qui préserverait la vie privée et la sécurité de nos clients tout en permettant de collecter des données en temps réel de protocoles et de technologies non standard. Au terme d'une analyse approfondie, Azure s'est imposée grâce à ses progrès technologiques rapides et son assistance fiable. Nous pouvons ainsi en permanence doter la plateforme de nouvelles fonctions distinctives pour tous nos marchés. En respectant les règlements de l'UE, avons conçu notre plateforme en adoptant une approche correcte en matière de respect de la vie privée et de sécurité dès les premiers stades, et nous avons utilisé les services de Microsoft afin de créer des niveaux supplémentaires de sécurité pour protéger le transfert de données sur l'internet. »

www.microsoft.com

ADEM

Le JobBoard : Un nouveau service en ligne qui facilite le recrutement des entreprises

Trouver la bonne personne dans le cadre d'un recrutement n'est pas chose aisée. L'ADEM dispose d'outils et de ressources adaptés pour aider les entreprises dans cette tâche : présélection de candidats, organisation de formations sur mesure, aides financières, etc.

Parmi ces outils de recrutement, le JobBoard est un nouveau service en ligne proposé par l'ADEM aux demandeurs d'emploi et aux employeurs. Cette plateforme interactive vise à augmenter les chances de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi. Le JobBoard vous permet de rechercher gratuitement parmi les profils de candidats inscrits à l'ADEM et de consulter les CV qui y sont déposés par les candidats eux-mêmes. Si un candidat vous intéresse, l'ADEM vous communiquera les coordonnées du candidat pour que vous puissiez le contacter directement.

Les offres d'emploi que vous déclarez à l'ADEM sont dorénavant publiées de manière anonyme sur le JobBoard. Les candidats inscrits à l'ADEM peuvent rechercher dans ces offres et marquer leur intérêt. Si le profil du candidat correspond effectivement à vos attentes, les conseillers de l'ADEM le mettront en relation avec vous.

Les conseillers employeurs à l'écoute des entreprises

Au-delà de cette nouvelle offre de services en ligne, le Service employeurs de l'ADEM continue de proposer un service personnalisé aux entreprises avec ses conseillers expérimentés dans les secteurs de l'artisanat, du bâtiment,



du commerce, des entreprises de conseil et de recrutement, des finances, de l'Horeca, de l'industrie, de l'ICT/TIC, de la logistique, du nettoyage, du service public, de la santé et domaine socio-éducatif, des services et autres secteurs, du travail intérimaire. Vous disposez ainsi d'une personne de contact attitrée au sein de l'ADEM, qui sera votre conseiller référent. Le Service employeurs de l'ADEM fonctionne ainsi dans une logique de « one face to the customer ».

Votre conseiller référent est à votre disposition pour vous rencontrer, prendre connaissance de vos besoins en main-d'œuvre, vous proposer une présélection de candidats et vous renseigner sur les aides et mesures dont vous pourriez bénéficier.

www.adem.lu

Digital4Industry

Conference

On October 13th, 2016, Fedil and Luxinnovation organised a conference on risks and opportunities of Industry 4.0 at the National Sporting and Cultural Centre "d'Coque".

Nicolas Buck (chairman Fedil) welcomed the participants before handing the microphone to the Keynote speaker Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. Detlef Zühlke from the German Resarch Center for Artificial Intelligence, who discussed solutions for the digital transformation towards smart factories.

Prof. Dr. Jorge Sanz, Director of the National University of Singapore Business Analytics Centre analysed the role of analytics and their potential routes for Industry 4.0. Husky and Fanuc presented case studies about their digital transformation and good practices. Prof. Dr.-Ing. Peter Plapper, Professor of Engineering Science at the University of Luxembourg discussed Operational excellence and the cooperation between industry and the University of Luxembourg. Laurent Probst (Partner at PwC) and François Thill, Deputy Director for E-Commerce and Information Security at the Ministry of the Economy, talked about Upskilling the European industry and the Cybersecurity Competence Centre.

Etienne Schneider, Deputy Prime Minister and Minister of the Economy closed the conference. The presentations of the different speakers are available on Fedil's website.



Study Trip

On October 24th and 25th, 2016, Fedil organised a study trip to Germany where the participants visited the Siemens' digital factory in Amberg and BMW's car production plant in Regensburg. The visits were the opportunity to present a collection of 'Industry 4.0' technologies and to compare notes with the local actors.

The presentations from the trip are also available on Fedil's website.

www.fedil.lu



ArcelorMittal Luxembourg

Le site de Belval lauréat du programme de reconnaissance Santé Sécurité 2016 de l'association worldsteel

Le projet Maturité d'ArcelorMittal Luxembourg, défini et mis en place sur le site de Belval, a reçu le prix de l'excellence Santé Sécurité 2016 de l'association worldsteel dans la catégorie « Leadership ».

Chaque année, conformément à son engagement pour promouvoir les normes de sécurité et de santé les plus élevées dans l'industrie sidérurgique, l'association worldsteel récompense les efforts et les progrès réalisés par les sociétés membres de l'association pour apporter des améliorations tangibles en matière de sécurité et de santé pour les employés du secteur.

Lancé en 2013 dans le plus grand site d'ArcelorMittal au Luxembourg, le projet Maturité illustre la coopération efficace développée au sein des équipes du site, à tous les niveaux de la hiérarchie, en faveur de la démarche vers le « zéro accident ».

Roland Bastian, Directeur du site ArcelorMittal Belval, a indiqué : « le projet Maturité est un jalon essentiel dans notre démarche vers le zéro accident. Ce prix décerné par l'association worldsteel témoigne de la reconnaissance des efforts et des progrès de tous à Belval en matière de sécurité. La sécurité est un combat quotidien, toujours renouvelé ; l'implication de chacun de nous est clé pour garantir que chaque collaborateur puisse rentrer à la maison en bonne santé après une journée de travail ».

Roland Bastian appointed 'Head of Country Luxembourg'

Roland Bastian, CEO of the ArcelorMittal Belval site succeeded Mr. Alex Nick as 'Head of Country Luxembourg' as of November 1st, 2016. Since April 2013 Mr. Bastian has been the CEO of the ArcelorMittal Belval site and keeps these responsibilities as such. Mr. Bastian (53) has the Luxembourgish nationality and joined the group in 1988 as production engineer at the rolling mills of the ArcelorMittal Belval plant. After several functions in different departments within the plant and at the Research & Development center of Esch-sur-Alzette, Mr. Bastian became CEO of ArcelorMittal Rodange and Schifflange in 2012.

Mr. Bastian points out : "Luxembourg's steel industry benefits from several assets : a particular culture and innovation capacity, a sizeable consideration of its corporate responsibility towards sustainable development and a tangible willingness to improve the Health and Safety performance. All these topics will guide my work in this role as Head of Country".

luxembourg.arcelormittal.com

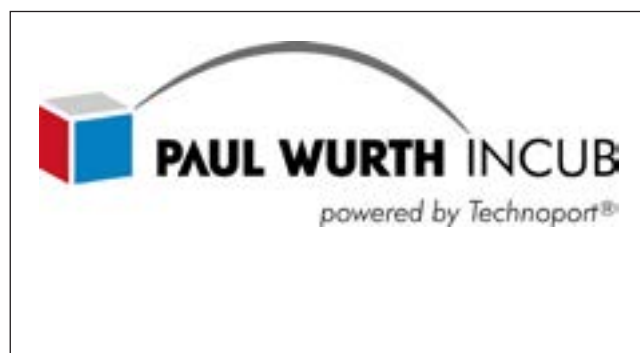
Paul Wurth

Inauguration du « Paul Wurth InCub House »

Le mercredi, 26 octobre 2016, les locaux qui abritent désormais le Paul Wurth InCub House ont été officiellement inaugurés en présence de la secrétaire d'État à l'Économie, Francine Cloesener.

Après plusieurs mois de rénovation, l'immeuble, sis 5, rue de l'Industrie à Luxembourg-Hollerich, à côté du siège social de Paul Wurth S.A., pourra prochainement accueillir jusqu'à 38 représentants de sociétés start-up. Comprenant 20 postes de travail fixes et 18 postes de travail mobiles ainsi que plusieurs salles de réunion, l'espace dispose de toutes les fonctionnalités propices à un environnement de travail créatif.

Paul Wurth S.A., en collaboration avec Technoport®, a lancé son programme de soutien à de nouvelles entreprises technologiques et innovantes en décembre 2015. À la suite d'un premier appel à candidatures en mai dernier, auquel ont répondu 50 start-up, et après avoir évalué le pitch de 25 candidats, Paul Wurth a aujourd'hui des discussions approfondies avec une quinzaine de sociétés susceptibles de rejoindre l'incubateur. Celles-ci sont actives, entre autres, dans le domaine du scanning 3D, de la technologie de vibration à fréquence variable ou de technologies de repérage et de traçabilité et, tout en développant des synergies avec différentes disciplines d'ingénierie, pourraient proposer des solutions innovantes à l'industrie. Au-delà du call proprement dit, des interactions



actives ont pu avoir lieu au cours des derniers mois avec d'autres entrepreneurs attirés par l'expérience industrielle de Paul Wurth.

Avec son initiative d'incubateur, Paul Wurth a introduit le concept de #InduTech et se propose d'accompagner des idées novatrices dont le développement apporte une réelle plus-value au secteur industriel - une démarche très favorablement accueillie, s'il l'on juge d'après le nombre de représentants issus de l'industrie qui ont participé à l'inauguration du Paul Wurth InCub House. Par ailleurs, dans un contexte national, cette initiative contribuera à valoriser l'écosystème luxembourgeois de l'innovation.

www.paulwurth.com/incub

Luxinnovation

Bilan intermédiaire pour Fit 4 Innovation



Francine Closener (Secrétaire d'État à l'Économie) a présenté le bilan intermédiaire du programme

Lancé en 2014, l'heure du bilan intermédiaire a sonné pour « Fit 4 Innovation ». C'est la Secrétaire d'État à l'Économie, Francine Closener, qui a présenté les excellents résultats du programme en présence de dirigeants d'entreprises participant à « Fit 4 Innovation » ou ayant un fort intérêt à prendre part au programme.

Souvent concentrées sur leurs activités quotidiennes, les PME trouvent difficilement les ressources nécessaires pour s'engager dans une démarche d'innovation et d'optimisation de leur organisation. C'est ici que Fit 4 Innovation entre en jeu.

Reposant sur 3 angles d'attaque, la réduction des coûts, l'accroissement de la productivité et l'augmentation de la qualité, « Fit 4 Innovation » propose une analyse à 360 degrés de l'entreprise et de ses activités. La PME est alors guidée par des experts en conseil en organisation et en conduite du changement, sélectionnés et encadrés par Luxinnovation.

À ce jour, le programme compte à son actif 41 diagnostics et 21 projets réalisés. En effet, le programme comprend deux étapes : une première phase de diagnostic d'une durée de 4 à 6 semaines, pendant laquelle est

réalisée l'analyse à 360 degrés de l'entreprise et de ses activités. À ce stade, la PME peut choisir d'entamer la deuxième étape, dite de projet, qui consiste en la mise en œuvre des recommandations issues du diagnostic ; phase pouvant aller de 6 à 24 mois.

Toutes les entreprises ayant participé au programme ont pu constater une amélioration sensible et mesurable de leur performance : accroissement de la productivité, dynamisation des ventes, augmentation de la satisfaction des clients ou encore hausse du bénéfice pour ne citer que quelques objectifs atteints.

Ces projets ont apporté près de 15 millions d'EUR de gains annuels cumulés aux PME soit 430% de retour sur investissement. Piloté par Luxinnovation et soutenu financièrement par le Ministère de l'Économie, le programme a permis aux PME participantes de bénéficier d'1,5 million d'EUR sous forme de subventions. Un film reprenant les retours d'expérience des entrepreneurs ayant pris part à l'aventure a été présenté à l'audience.

Rappelant que « Fit 4 Innovation » est une initiative inscrite dans le 4^{ème} plan d'action en faveur des PME et

destinée à l'amélioration de la compétitivité des PME luxembourgeoises. Francine Closener, Secrétaire d'État à l'Économie, a précisé que « ces résultats sont évidemment profitables pour l'entreprise elle-même, mais aussi et plus largement pour toute l'économie luxembourgeoise ».

Jacques Lanners, invité en sa qualité de CEO de Ceratizit, entreprise élevée au rang de « champion européen », a évoqué les facteurs-clefs de succès et les étapes importantes du développement. « Au départ, on a produit ce que les autres ne voulaient pas faire, finalement on a su

prendre des risques et saisir de nouvelles opportunités commerciales », a-t-il expliqué.

Réunis au sein de l'entreprise Schumacher, également participant à « Fit 4 Innovation », les invités ont pu percevoir de manière concrète les résultats obtenus grâce à « Fit 4 Innovation » lors d'une visite des installations du siège ; de quoi terminer le déjeuner sur une note gourmande tout aussi appréciable.

www.luxinnovation.lu

mig
Maintenance Industrielle Générale S.à.r.l

BARBLÉ

Constructions métalliques
Réservoirs en acier soudés
Tuyauterie industrielle
Serrurerie

Z.I. Schaedhaff | L-5280 Sandweiler
B.P. 39 | L-5201 Sandweiler
Tél.: +352 35 72 11-1 | Fax : +352 35 72 13
E-mail: mig@mig-online.lu | www.mig-online.lu

Goodyear & LIST

Investissements de 41 millions d'EUR pour une mobilité intelligente et durable



Goodyear et le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) ont récemment annoncé des investissements substantiels dans la Recherche et le Développement (R&D) axés sur la mobilité durable et les matériaux du futur.

Goodyear est à l'avant-garde de l'innovation des pneus depuis plus d'un siècle et se réjouit de collaborer avec le LIST dans le cadre de cette importante initiative afin de relever les défis sociétaux actuels et stimuler l'innovation dans le domaine de la mobilité future.

Ensemble avec le LIST, les ingénieurs de Goodyear se concentreront sur le développement de pneus plus respectueux de l'environnement en termes de matériaux utilisés, de performance et de processus de fabrication. Cette initiative conjointe de R&D offre la possibilité de créer un avenir meilleur :

- par la digitalisation et la saisie de données plus étendue dans les procédés qui permettront à Goodyear de livrer des pneus de la plus haute qualité avec des cycles de développement raccourcis et de satisfaire ainsi aux besoins évolutifs des partenaires de première monte et des consommateurs finaux
- en mettant au point des matériaux innovants pour réduire la résistance au roulement et le poids des pneus. Ceci aura un impact positif sur l'environnement et sur la consommation grâce à des émissions réduites et à une plus grande efficacité énergétique.

En présence du Vice-Premier ministre Étienne Schneider et du ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche Marc Hansen, le LIST et Goodyear ont signé un accord-cadre pour renforcer leur partenariat.

Étienne Schneider a commenté : « Le partenariat entre le LIST et Goodyear correspond tout à fait aux lignes directives en recherche et innovation du gouvernement. Je félicite les deux parties pour cet accord exemplaire qui démontre comment la recherche publique peut travailler sur des projets communs avec l'industrie. » Marc Hansen, quant à lui, a souligné : « La signature de cet accord représente une étape importante non seulement pour le LIST, mais pour la recherche publique en général. L'accord de collaboration est un exemple de bonne pratique pour que le gouvernement s'efforce à favoriser les interactions entre la recherche publique et l'industrie. Cet accord de collaboration est une excellente occasion pour les chercheurs, les industriels et les étudiants d'interagir et de bénéficier des retombées de la connaissance. »

Carlos Cipollitti, vice-président du développement de produits pour la région EMEA et directeur général du Goodyear Innovation Center Luxembourg (GIC*L) ajouta : « Chez Goodyear, l'innovation n'est pas seulement ce que nous faisons, c'est ce que nous sommes. L'établissement d'une collaboration de R&D plus formelle avec le LIST a été une décision naturelle pour l'entreprise afin d'accélérer la mise en place de solutions de mobilité que nous développons actuellement afin de livrer des produits et des services intelligents selon des besoins futurs des consommateurs ».

Financé par Goodyear avec le support de l'État dans le cadre des mesures de soutien en R&D, ce partenariat

quinquennal assurera un potentiel en Recherche et Développement vital pour l'avenir du Luxembourg et de l'industrie automobile en général. 38 postes de recherche à plein temps et un nombre important de postes de doctorat / post-doctorat seront affectés à ce partenariat. Les chercheurs seront basés au LIST et au GIC*L.

Fernand Reinig, directeur général ad intérim du LIST, a souligné que : « Nous ne pouvons développer en 6 mois les compétences dont nos partenaires industriels auront besoin en 2020 et au-delà. Nous devons commencer à le faire dès aujourd'hui ! En ce sens, nous sommes très contents d'avoir comme partenaire industriel Goodyear qui se projette et s'engage dans une collaboration R&D posant les bases pour relever les défis du marché d'ici 10 ans ».

« Goodyear est fortement lié avec le Luxembourg depuis plus de 70 ans. Alors que nous avons déjà travaillé avec le LIST sur plusieurs projets précédemment, cette nouvelle initiative marque une occasion unique pour notre entreprise d'aller de l'avant dans différents domaines du développement futur des pneus. Goodyear se réjouit de collaborer avec le LIST et le gouvernement luxembourgeois dans ce projet-clé », conclut Jean-Pierre Jeusette, vice-président de la Qualité, la Technologie et l'Innovation de Goodyear lors de l'événement qui s'est tenu au GIC*L.

www.goodyear.eu

www.list.lu

Cargolux

takes delivery of another Boeing 747-8F



Cargolux Airlines, Europe's largest all-cargo airline, has taken delivery of another 747-8 freighter from Boeing. The aircraft was handed over at a ceremony at Boeing's Everett factory in Seattle. LX-VCN, 'Spirit of Schengen', is Cargolux's 14th 747-8F. The aircraft was originally scheduled to be delivered in 2017, however, Boeing and Cargolux have agreed to advance the delivery to September 2016. Cargolux expects to cover increasing demand for cargo space during the upcoming high season with this aircraft.

Cargolux was instrumental in the development of the 747-8 freighter and Boeing used much of the airline's input in the aircraft design. Boeing has since acknowledged that, without Cargolux, there would be no 747-8 today. The Luxembourg carrier became the launch customer with an initial order for 10 units in 2005 and was the world's first operator of this aircraft type in October 2011.

"The 747-8 Freighter has proved to be a tremendous addition to Cargolux' fleet, providing increased capacity, more range and outstanding economics", said Monty Oliver, vice president of European Sales, Boeing Commercial Airplanes. "We congratulate Cargolux on this latest delivery and are honored that the 747 remains the mainstay of its all-Boeing fleet."

LX-VCN will operate its first commercial flight from Seattle to Luxembourg with a full load of cargo. All

Cargolux 747 freighters have traditionally operated their delivery flight as a revenue-earning flight. The aircraft arrived in Luxembourg on Friday, 30 September.

"Cargolux operates in a highly competitive market. In such an environment, an aircraft that combines economic efficiency with high earning potential gives a clear advantage," says Richard Forson, Cargolux President & CEO. "I see the 747-8F as an industry stalwart; this aircraft has already proven its worth for Cargolux in five years of reliable and efficient operation and it will continue to drive growth and revenues for Cargolux in the years to come."

LX-VCN brings the Cargolux fleet to 26 747 freighters, the largest the company has ever operated. This fleet includes such stars as LX-VCL that carries the name of 'Joe Sutter - Father of the 747' - in memory and tribute to the man who started it all back in the 1960s - and LX-VCM, that sports a unique anniversary livery by Belgian cartoonist Philippe Cruyt. An increasing number of Cargolux 747-8Fs also carry the names of its biggest and most loyal customers in honor of their trust and support through more than 45 years of operation.

www.cargolux.com

Carlex Luxembourg

Investissement de 24,5 millions d'EUR sur le site de Grevenmacher

Important fournisseur de produits de verre haut de gamme pour l'industrie automobile, l'entreprise Carlex Luxembourg SA investit sur son site à Grevenmacher 24,5 millions d'EUR dans la construction d'une nouvelle ligne de production pour pare-brise, qui sera opérationnelle au premier trimestre 2018. À volume de production constant, la modernisation de l'installation permet à l'entreprise de réduire sa consommation générale en énergie de 27%, tout en améliorant la qualité des produits et en augmentant la productivité générale par un temps de production et un taux de rebut réduits.

Employant 506 personnes, Carlex Luxembourg (anciennement Guardian Automotive) fait partie du groupe japonais Central Glass Company et est l'un des principaux fournisseurs de pare-brise pour le secteur automobile. Bentley, Lamborghini, Mercedes, Porsche, Seat, Volkswagen et surtout BMW et Audi font partie du portefeuille des clients. Situé au Potaschbierg sur un site d'une surface de 5 hectares, Carlex produit 2,8 millions de pare-brises et de vitres arrière à haute valeur ajoutée et avec fonctions intégrées ainsi que des toits panoramiques.

Lors d'une conférence de presse pour présenter le projet en date du 9 novembre 2016, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, a déclaré: «La modernisation du site de production de Carlex est un exemple type pour la croissance qualitative d'une entreprise. En consommant moins de matières premières et moins de ressources, l'entreprise reste compétitive sur un marché hautement concurrentiel. La productivité sera notamment renforcée par une production moins énergivore, qui s'accompagne d'une réduction des émissions de CO₂ de 11.100 tonnes par an.»

Albert Franck, plant manager de Carlex Luxembourg, a commenté: «La modernisation de nos installations permet de satisfaire davantage les exigences accrues de nos clients en matière de qualité optique et de «produit sur mesure» de nos pare-brises. Par ce projet, les responsables



Étienne Schneider (Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie) et Albert Franck (Plant Manager, Carlex Luxembourg)

de Central Glass expriment leur confiance dans le site luxembourgeois en investissant non seulement dans l'avenir de leur propre groupe, mais aussi dans le maintien durable d'emplois.»

www.carlex.com

Uni.lu

célèbre un siècle d'éducation à l'ingénierie



©Michel Brumat, Université du Luxembourg 2016

Plus de 400 anciens et actuels étudiants, enseignants, représentants de l'industrie et du gouvernement ont célébré le 100^{ème} anniversaire d'éducation à l'ingénierie au Luxembourg, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 7 octobre 2016 sur le campus de Belval. À cette occasion, leurs Altesses Royales le Grand-Duc et le Grand-Duc Héritier ont rehaussé l'évènement par leur présence.

Lancé en septembre 1916, le premier « Cours technique du supérieur » enseigné à l'École d'Artisans de l'État a initié le développement de l'éducation à l'ingénierie au Luxembourg. Au fil des années, la structure et les cours ont été revus et adaptés pour offrir un programme de formation complet de niveau universitaire. De même, les institutions d'enseignement ont évolué : les jeunes ingénieurs ont été

formés à l'École Technique de 1958 à 1979, puis à l'Institut Supérieur de Technologie (IST) jusqu'à ce que l'Université du Luxembourg reprenne le flambeau en 2003. Au sein de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication (FSTC), les études en ingénierie et les activités de recherche se sont accrues considérablement en termes de nombre d'étudiants et de diversité des sujets traités. La plupart des cours sont maintenant enseignés dans trois langues.

Afin de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué au développement de l'éducation à l'ingénierie au Luxembourg et pour façonner l'avenir avec toutes les parties prenantes, l'Université du Luxembourg a organisé cinq conférences avec des experts de renom et une cérémonie de clôture. Lors de cette cérémonie, des experts de



©Michel Brumat, Université du Luxembourg 2016

l'industrie et du milieu universitaire ont échangé sur les derniers développements, les défis et opportunités pour la formation des ingénieurs. En outre, les participants ont pu aller à la rencontre des 20 entreprises partenaires présentes pour l'occasion dans le hall d'exposition. Cet événement est la troisième cérémonie à laquelle participe la Cour grand-ducale : Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine Charlotte étaient déjà présents lors du 50^{ème} et du 75^{ème} anniversaire d'éducation à l'ingénierie en 1966 et 1992.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Paul Heuschling, doyen de la faculté, a donné la parole à Erna Hennicot-Schoepges, présidente des « Amis de l'Université » qui a souligné l'immense contribution de l'IST au développement de la formation en ingénierie au Luxembourg. Dans son discours, Marc Hansen, ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, a mis l'accent sur les nombreux investissements qui seront alloués aux nouvelles infrastructures à Belval pour l'ingénierie et plus globalement pour la recherche publique.

Pour aborder le thème central, Stephan Leyer, professeur de thermodynamique, a présenté les formations et les activités de recherche en ingénierie actuellement menées à l'Université. Puis, Denis Scuto, professeur en histoire contemporaine luxembourgeoise, a retracé l'histoire de l'éducation à l'ingénierie au Luxembourg. Par la suite, Raymond Engel, chargé de cours en économie, a valorisé le travail des vacataires au sein de l'Université.

Dans son discours de clôture, Rainer Klump, président de l'Université, a remercié tous les participants et a invité Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et le Grand-Duc Héritier à visiter l'exposition et à échanger avec les entrepreneurs et les étudiants.

www.uni.lu

CLEPA - European Association of Automotive Suppliers

Priorities for the upcoming months

The CLEPA Board of Directors met in Paris ahead of the Mondial de l'Automobile 2016 and agreed the political agenda of the European automotive suppliers for the months to come.

CLEPA members reaffirmed their commitment to the following priorities: CO₂ Emissions Post 2020, Real Driving Emissions, Access to Data and Connected and Automated Driving. With these in mind, automotive suppliers will also support the transition to low-emission mobility and work to realise the potential of connectivity and automation in road transport.

Mr Roberto Vavassori, CLEPA President, said: "The unprecedented evolution of mobility, both in terms of consumer demand and legislation, calls our industry to decisive and productive action. Automotive suppliers will deliver in full coherence with the objectives of the EU and the growing expectations of its citizens for cleaner, safer and connected mobility. Existing and developing technological solutions allow for the quantum leap that will provide a new European mobility model."

Hence, CLEPA members welcome the Commission's recent and ongoing actions in the area of connected and automated driving. In the meantime, European suppliers are developing breakthrough innovations that will enable vehicles to communicate with each other and the world around them, bringing additional benefits such as improved road safety, reduced emissions and less traffic congestion.



"European automotive suppliers are key players when it comes to furthering Europe's industrial competitiveness through technological leadership and substantial investment in research and innovation. Within the right regulatory framework, CLEPA members will continue to drive growth and employment in Europe", stressed Ms Amalia Di Stefano, CLEPA Acting CEO.

CLEPA members also discussed the business summit - JAMA-CLEPA 2016 - which took place on 27-28 October 2016 in Venice, Italy, and organised in cooperation with the Japanese Automobile Manufacturers Association (JAMA) and the Italian National Association of Automotive Industries Sector (ANFIA).

www.clepa.eu

Cervin de cristal

Cebi Luxembourg récompensée pour sa présence en Suisse



René Elvinger (CEO Cebi International, au milieu)

Sur initiative du Business club belgo-luxembourgeois en Suisse, l'entreprise Cebi et son CEO René Elvinger se sont vus décerner le Cervin de cristal. Le prix, remis pour la première fois en 1994 par le Business club belgo-luxembourgeois en Suisse (BLC), est attribué tous les deux ans, à tour de rôle, à une entreprise belge, suisse ou luxembourgeoise. L'objectif est de récompenser une PME dans ses relations commerciales entre la Suisse et la Belgique ou le Luxembourg. L'entreprise Cebi a été honorée pour sa présence en Suisse, où l'entreprise fabrique notamment des composants pour les voitures électriques. Le groupe y investira en moyenne 5 millions de CHF par an au cours des cinq prochaines années. L'entité Cebi Micromotors Switzerland emploie aujourd'hui 570 personnes et fabrique 120.000 pièces par jour.

La cérémonie 2016 du Cervin de cristal a eu lieu au Luxembourg. Outre Cebi et son CEO René Elvinger, le traiteur Kaempff-Kohler s'est vu décerner le Prix spécial du jury, notamment pour ses relations commerciales avec la Suisse, vieilles de 60 ans.

www.cebi.com

prêts pour la révolution de la ressource

- Collecte de déchets
- Tri, valorisation et recyclage
- Nettoyage privé, public et industriel
- Location de containers
- Traitement de déchets spéciaux
- Réhabilitation de canalisations
- Déshydratation de boues



+ 352 52 27 27 - 1
lamesch.lu

 **LAMESCH**

Faymonville

Modernste Produktionstechnologie auf 16.000 m² in der neuen Halle in Luxemburg

Faymonville nahm an seinem Produktionsstandort Lentzweiler (Luxemburg) eine neue Produktionshalle in Betrieb. Neben der CombiMAX-Montagelinie, einer Auslieferungsabteilung und dem neuen Logistikzentrum stellt die ultramoderne Oberflächenbehandlung das Herzstück der Investition dar.

Viel Energie wurde im Vorfeld in die Planung gesteckt. „Auf Basis gut durchdachter Fertigungs- und Logistikkonzepte wollen wir die Voraussetzung für zukünftige Produktivitätssteigerung schaffen“, erklärt Alain Faymonville.

Modernste Techniken der Oberflächenbehandlung

Flussoptimierung, Flexibilitätssteigerung bei verkürzter Durchlaufzeit, optimaler Qualitätsstandard und ein hoher Nutzungsgrad waren die wesentlichen Planungsprämissen, die ganz speziell in der neuen Oberflächenbehandlung realisiert wurden. „Der flexible Werkstücktransport von bis zu 13m langen und bis zu 10t schweren Chassis erfolgt beispielsweise über eine reibradgetriebene Durchlaufhängebahn. Dabei werden die Werkstücke hängend durch den gesamten Oberflächenprozess geschleust. Die modernsten Techniken der Oberflächenbehandlung vom kombinierten Schleuderrad- und Handstrahlen, über integrierte Metallisierung bis hin zu Zinkprimer- und Decklacklackierung wurden in den Gesamtdurchlauf integriert. So kann die komplette 8-stufige Oberflächenbehandlung (MAXProtect+) in einem Arbeitstag erfolgen“.

Nach der gleichen Vorgehensweise des „one-piece-flow“ wurden auch die angegliederten Endmontagelinien konzipiert. In der Montage werden alle Teile und Ausrüstungs-Kits auftragsbezogen aus dem ebenfalls neu integrierten Logistikzentrum an das Band geliefert. „Das richtige Material, zur rechten Zeit und am rechten Ort“, umschreibt es der technische Direktor konkret. „Im neuen Logistikzentrum mit modernem Hochregallager, 10 Kardex-Shuttle-Systemen und innovativem „put-to-light“-Kommissionier-System lagern und kommissionieren Facharbeiter die vorgegebenen Positionen auftragsbezogen“, so Alain Faymonville.

Energieersparnis-konzept setzt Maßstäbe

Am zukünftig größten Produktionsstandort wird ebenfalls ein Auslieferungszentrum in das neue Gebäude mit



Étienne Schneider (Vize-Premier-Minister und Wirtschaftsminister) lässt sich die neue Produktionstechnologie von Alain Faymonville erklären ©Faymonville 2016



Die Produktionsstätte in Lentzweiler ©Faymonville 2016

eingebunden. Zukunftsorientiert und ökologisch ausgelegt ist das Ganze auch in Sachen Energieeinsparung. „Dank LED-Beleuchtung, Photovoltaik, Frequenzwandlern, dem Heizen durch Strahlungswärme oder einem variablen Durchluftkonzept ist dieses Werk energieoptimiert aufgestellt. Dank vielfältiger Maßnahmen kann eine Energieeinsparung von rund 40 Prozent erzielt werden, was dieses Werk zum industriellen Pilotprojekt für Energieeinsparung in Luxemburg macht.“

Die neue Produktionshalle in Lentzweiler wurde am 28. Oktober in Anwesenheit von Étienne Schneider, Vize-Premier-Minister und Wirtschaftsminister, eingeweiht.

www.faymonville.com

Gulf Luxembourg

15 ans, 15 stations-service... et bien plus encore

En 2001, l'histoire de Gulf Luxembourg a été réécrite : suite à l'acquisition de la licence Gulf, cinq partenaires d'affaires locaux ont mis sur pied une structure de distribution et d'administration adéquate. Par conséquent, Gulf Luxembourg est devenu distributeur exclusif pour le carburant et le mazout de ladite marque. Une première station-service Gulf a été ouverte en août 2001. Aujourd'hui, le réseau de la marque Gulf compte 15 stations-service réparties sur tout le pays.

Quartier général au Luxembourg

Gulf Luxembourg est une entreprise purement nationale, bien ancrée au Grand-Duché avec des associés locaux. Ainsi, toutes les décisions stratégiques sont prises ici. Des partenariats avec d'autres prestataires de service importants issus du Luxembourg et actifs au niveau national comme p.ex. le groupe Cactus, POST, ou encore la Loterie Nationale renforcent l'ancrage local.

Le concept Shoppi prisé par les clients

Depuis 2008, le concept Shoppi a été transposé à tous les « Gulf Stores ». Ce concept, qui a été développé avec le groupe Cactus, s'inscrit dans la lignée « convenience ». Concrètement, les Shoppis permettent des achats rapides et confortables tout en offrant une gamme variée de plat traiteur, fruits et légumes frais, produits de boulangerie et d'autres articles de la vie quotidienne. Dans beaucoup de Shoppis, les clients profitent des services d'un « point POST ».

Aujourd'hui, la marque GULF emploie directement 220 personnes, d'autres 130 personnes sont engagées dans des filiales directes du groupe dans les secteurs commercial, technique ou immobilier. La gestion du groupe est assurée par les associés Claude Baer, Marc et Mario Reiff ainsi que les membres de la direction André Thelen (Ventes), José Bonaventure (Finances) et Thierry van Ingelgom (Ressources Humaines).



Mario Reiff, José Bonaventure, André Thelen, Claude Baer, Thierry Van Ingelgom, Marc Reiff ©Gulf Luxembourg 2016

100.000 cadeaux lors des „Crazy Gulf Days“

Pour fêter dignement son 15^e anniversaire, Gulf Luxembourg distribue 100.000 cadeaux à ses clients pendant 100 jours. Cette action anniversaire est placée sous le slogan « Crazy Gulf Days » et se déroule encore jusqu'au 23 décembre 2016. Par plein de 25 litres de carburant minimum, un billet à gratter est offert ; de même que par tranche de 500 litres de mazout achetée.

www.gulf.lu

Enovos International S.A. devient Encevo S.A.

Un nouveau nom pour une vision commune

Dans le cadre de son développement stratégique, la holding Enovos International est devenue Encevo le 3 octobre 2016. L'objectif de cette nouvelle dénomination est de distinguer plus nettement la société-mère de ses filiales, à savoir le fournisseur d'énergie Enovos et le gestionnaire de réseaux Creos.

Bien que la nouvelle dénomination n'affecte en rien l'actionnariat de la holding ou les contrats de travail de ses employés, la nouvelle dénomination a été l'occasion de préciser la gouvernance et la stratégie du groupe, qui s'appelle désormais Groupe Encevo. Les détails ont été présentés lors d'une conférence de presse le 3 octobre en présence de Marco Hoffmann, président du conseil d'administration d'Encevo, de Jean Lucius, CEO d'Encevo S.A. et des autres membres du comité de direction d'Encevo S.A.

La mission principale d'Encevo est d'abord de définir la stratégie et la gouvernance du groupe, et également d'assurer le financement de ses différentes entités opérationnelles en veillant ainsi au développement durable du groupe tout entier.

Ensuite, le rôle d'Encevo est aussi d'offrir un large éventail de services de support aux différentes entités du groupe dans des domaines aussi variés que la comptabilité, les ressources humaines, la gestion des bâtiments, les assurances ou l'audit interne pour ne citer que quelques exemples. L'objectif est de créer des synergies et d'augmenter l'efficacité dans l'ensemble du groupe.



Marco Hoffmann (Chairman of the Board of Directors Encevo S.A.) et Jean Lucius (Chairman of the Executive Committee Encevo S.A., CEO Encevo S.A.) lors de la présentation du nouveau nom

Enfin, le rôle d'Encevo est de positionner le groupe dans ses relations avec toutes ses parties prenantes (employés, actionnaires, gouvernement, clients, fournisseurs, investisseurs, partenaires, médias, ...).

L'effectif du Groupe Encevo est actuellement de plus de 1.500 employés. Le groupe possède plus de 300.000 points de livraison (électricité et gaz naturel) et opère plus de 9.500 km de lignes électriques et plus de 3.600 km de gazoducs.

www.encevo.eu

Fondation Enovos

Six jeunes ingénieurs récompensés avec le « Prix d'excellence »



Pour la cinquième fois, la Fondation Enovos sous l'égide de la Fondation de Luxembourg a procédé, ensemble avec ses partenaires, l'association da Vinci et l'ANEIL (Association Nationale des Étudiants Ingénieurs Luxembourgeois a.s.b.l.), à la remise du « Prix d'excellence » à des étudiants pour récompenser les meilleurs travaux de fin d'études d'ingénieur. La remise des prix a eu lieu en la présence de Marc Solvi (président de la Fondation Enovos et de l'association da Vinci), Jean Lucius (CEO d'Encevo, la société-mère d'Enovos), Anouk Godelet (Présidente de l'ANEIL), Prof. Dr. Lucien Hoffmann (Directeur du Département Environmental Research and Innovation du LIST) et Michel Pundel (président du jury).

Cette initiative a pour but de valoriser les études et carrières professionnelles de l'ingénieur et s'inscrit dans la lignée de l'engagement de la Fondation Enovos en faveur du progrès des sciences et des nouvelles technologies permettant d'améliorer la qualité de vie de manière durable. Un jury indépendant composé de six ingénieurs a sélectionné parmi seize candidatures les travaux d'études qui ont été primés avec 2.500 EUR par lauréat pour leur excellence :

Mention Excellent

– Eric Heinen: « Ermittlung des Potentials zur Energierückgewinnung in Wasserversorgungssystemen »

Mention Très Bien

- Tom Steichen: « Untersuchungen zur Bestimmung des Einflusses auf das Verbundverhalten von Textilbeton infolge Oberflächenmodifikation der textilen Bewehrung »
- Marc Dielissen: « Codierung mit rückwärtsadaptativer linearer Prädiktion und Noise Shaping »

Mention Bien

- Michel Bichler: « Querkrafttragverhalten von vorgespannten UHPFRC Trägern mit und ohne Querkraftbewehrung »
- Françoise Tock: « Experimentelle Untersuchungen zur Beurteilung des Hydroabrasionsverschleißes von Beton am Beispiel eines Wasserkraftwerks in Vietnam »
- Gilles Cosyn: « Real Estate Bubbles »

La cinquième édition du « Prix d'excellence de la Fondation Enovos » s'est clôturée par une agape où les ingénieurs en herbe ont eu l'occasion de côtoyer le monde des ingénieurs affirmés.

www.fondation-enovos.lu

Luxinnovation

Lancement du « Wood Cluster » dédié à l'industrie du bois au Luxembourg

En date du 29 novembre 2016, la Secrétaire d'État à l'Économie, Francine Closener, et le Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures, Camille Gira, ont annoncé la création d'un cluster d'innovation dédié à l'industrie de la production et de la transformation de bois au Luxembourg. Faisant fonction de plateforme d'échanges entre tous les acteurs du secteur, le « Wood Cluster » se situe dans la logique d'une amélioration de la valorisation de ce matériau durable par excellence au niveau local et régional.

Lors de la présentation de cette nouvelle structure, la Secrétaire d'État à l'Économie a déclaré : « Modèle-type pour l'économie circulaire, la filière « bois » est une source d'activités économiques variées au Luxembourg avec un grand potentiel de développement. En regroupant tous les acteurs de la forêt et du secteur du bois au sein d'une grappe d'entreprises, nous souhaitons dynamiser ce secteur historique par l'innovation grâce à de nouveaux débouchés du matériau visant la création d'une plus-value à la fois économique et écologique. »

Lors de son allocution, le Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures a déclaré : « En soutenant le renouveau du bois comme secteur traditionnel du Grand-Duché, nous démontrons que la promotion du développement économique s'inscrit comme toute politique dans le contexte du développement durable. En tant que matériau renouvelable, le bois joue un rôle important dans la lutte contre le changement climatique et les objectifs fixés dans le cadre de la COP21. En effet, le rôle joué par le bois dans le stockage de carbone et dans la substitution d'énergies fossiles est très important. »

Pour Francine Closener et Camille Gira, il est primordial de soutenir l'utilisation responsable de cette ressource naturelle et durable qu'est le bois et valoriser le savoir-faire



Francine Closener (Secrétaire d'État à l'Économie) lors de la présentation du cluster aux Rotondes ©Luxinnovation

des acteurs au Luxembourg et en Grande Région afin de développer l'économie locale.

Visant la création et le développement de nouvelles opportunités d'affaires, le « Wood Cluster » sera opérationnel en 2017. Cette structure est gérée et animée par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche. Jean-Paul Schuler, CEO de Luxinnovation, s'est félicité de la création du « Wood Cluster » qui sera intégré au sein de la Luxembourg Cluster Initiative : « À l'instar des 6 autres clusters gérés par Luxinnovation, le « Wood Cluster » vise à densifier les liens entre les acteurs concernés en proposant à ses membres diverses actions pour dynamiser la filière « bois » et assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises affiliées ».

www.luxinnovation.lu

Table ronde sur l'Union de l'Énergie à Madrid



À l'initiative de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise et du forum pour les entreprises hispano-néerlandais s'est déroulée à Madrid le 29 septembre dernier une table ronde au sujet de l'énergie en Europe. L'objectif de cet événement était la facilitation d'un échange entre l'Espagne et les pays du Benelux concernant la mise en œuvre de la politique énergétique européenne. C'est pourquoi les ambassadeurs belges, néerlandais et luxembourgeois étaient présents pour expliquer les grandes lignes de la stratégie de leurs pays respectifs en matière d'énergies renouvelables, de réduction des émissions de CO₂ et de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les parties prenantes du Benelux dans le domaine de l'énergie ont également été invitées à présenter les efforts qu'elles entreprennent dans ces domaines. Ainsi, la Fedil, aux côtés de représentants de ministères, d'associations sectorielles

et de clusters du Benelux, a renseigné sur les meilleures pratiques au Luxembourg. Dans son intervention, Henri Wagener a évoqué l'accord volontaire en matière d'efficacité énergétique. En outre, la Learning Factory a été mise en avant comme un projet phare en matière de formation des entreprises dans l'amélioration des processus de production et de l'efficacité énergétique.

Le contexte espagnol a été couvert par des représentants d'entreprises actives en Espagne, dont Guardian. L'événement a ainsi permis aux nombreux participants d'avoir une vue complète des actions et des projets menés dans les pays respectifs. La Commission européenne était représentée par Christina Lobillo, chef de cabinet du Commissaire à l'énergie et au climat Miguel Arias Canete.

www.fedil.lu

Moulins de Kleinbettingen

Étienne Schneider visite le site de production ultra-moderne



©Moulins de Kleinbettingen 2016

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Étienne Schneider, a récemment visité le Moulin historique de Kleinbettingen, dont les premières traces remontent à 1704. Il a été accompagné par Fernand Etgen, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs, Jean-Marie Wirth, bourgmestre de la commune de Steinfort, René Winkin, directeur de la Fedil et Nicolas Buck, président de la Fedil. Le moulin a aussi accueilli le grand public lors de l'onzième édition des Journées Portes Ouvertes, qui s'est déroulée le weekend du 17 et 18 septembre.

Les visiteurs ont pu se rendre compte de la modernité des installations du Moulin, où des trieurs optiques scrutent chaque grain pour éliminer ceux qui ne sont pas conformes aux exigences qualitatives élevées. En effet, il s'agit ici d'un des moulins les plus modernes d'Europe. Le développement de l'entreprise familiale s'est accéléré il y a dix ans, lorsqu'un nouveau moulin a été ouvert sur le site de Kleinbettingen. Le chiffre d'affaires a été multiplié par trois depuis, atteignant les 47,5 millions d'EUR en 2015.

Jean Muller, directeur actuel, représente la quatrième génération de l'entreprise familiale. Sous son impulsion, elle a su diversifier son offre. Conscient de la concurrence accrue sur le marché du simple paquet de blé d'un kilo, il a lancé la marque « Farin'up » en 2010, une gamme de produits qui cherche à revaloriser les produits céréaliers et naturels en les présentant dans un emballage moderne et pratique. Les produits sont distribués dans toute l'Europe. Les ventes en grande surface sont montées d'1% il y a à peine dix ans, à 5% en 2015.

Mais l'innovation au sein des Moulins de Kleinbettingen n'est loin d'être finie. En 2017, l'entreprise familiale se verra décerner la certification Bio, et espère que la proportion de cette nouvelle gamme de produits se situera entre 5% et 10% du volume total, qui est actuellement de 125.000 tonnes par année.

www.mkmoulin.lu



Étienne Schneider (Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie)
©Moulins de Kleinbettingen 2016



Edmond Muller (Administrateur délégué) et Jean Muller (Managing Director) ©Moulins de Kleinbettingen 2016



©Moulins de Kleinbettingen 2016

50 Jahre Binnenschiffverkehrsregister in Luxemburg



François Bausch (Minister für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur, Bildmitte) schnitt den Geburtstagskuchen für das Binnenschiffverkehrsregister an ©MDDI

François Bausch, Minister für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur, hat am 5. Oktober 2016 am 50. Jahrestag des Binnenschiffverkehrsregisters Luxemburgs in Remich teilgenommen. In seiner Rede erinnerte Minister Bausch daran, dass die Mosel seit Mai 1964 als kanalisierte Wasserstraße von den Vogesen über den Rhein bis zu den maritimen Wasserstraßen führt.

„Nicht nur der Warenverkehr auf der Mosel hat stetig zugenommen, sondern unser Binnenschiffverkehrsregister hat sich erweitert und erneuert. Heute haben wir 41 Binnenfahrtschiffe im Register zu verzeichnen, davon zwei innovative Neuzugänge“, sagte Minister Bausch. Auch genüge das Luxemburger Register heute ganz großen Qualitätsansprüchen, sei es durch die Sicherheit der Schiffe oder den natürlichen dreisprachigen Austausch mit Reedern und Eignern.

François Bausch hat sich daher für ein Gesetz eingesetzt, das die Anforderungen für Passagierschiffe auf der Mosel klar regeln soll, dies vornehmlich aus Sicherheitsgründen (Doppelhüllen bei Schiffen mit gefährlichen Gütern und Einführung von Voruntersuchungen bei älteren Schiffen). Daneben wird in diesem Gesetz die Basis für eine zukunftsweisende Liegenschaftsverwaltung an der Moselstrecke durch ein niedriges Niveau der Entgelte gelegt. Dies bedeutet auch eine positive Entwicklung für den Containerverkehr, da durch ein attraktives Umfeld sowie ein

fahrplanmäßig guter Anschluss an die internationalen Verkehrslinien, die Industrie- und Handelsunternehmen der Großregion mehr und mehr die Mosel und den Hafen Mertert in ihre multimodale ‚Supply Chain‘ einbinden werden.

Hinsichtlich des Schiffverkehrsregisters wurden von Luxemburger Seite Abkommen mit technischen Zertifizierungsstellen abgeschlossen und die Anbindung an das System der Europäischen Datenbank für Binnenschiffe vorgenommen. Daneben wurde die Zusammenarbeit mit einem Netzwerk von Experten im Bereich Schiffsuntersuchung und im Bereich des Transportes von gefährlichen Gütern vertieft. Luxemburg hat auch die Präsidentschaft des CESNI, dem europäischen Ausschusses zur Ausarbeitung von Standards im Bereich der Binnenschiffahrt inne und arbeitet so aktiv an der Entwicklung der neuesten technischen Standards im Binnenschiffverkehrsbereich mit.

Beigewohnt haben der Zeremonie Karin de Schepper, Direktorin der Binnenschiffahrt Europas; Patricia Brückner, Generalsekretärin der Moselkommission; Adrien Kemp, ‚Schëfferveräin‘ St. Nicolas; Erwin Spitzer, Geschäftsführer des Bilgenentwässerungsverbands und mehrere Mitglieder des maritimen Clusters und der Moselkommission.

www.cluster-maritime.lu

KPMG Luxembourg

Nouveau Comité Exécutif et nouvelle direction

En date du 30 septembre 2016, KPMG Luxembourg a annoncé la nouvelle organisation de son Comité Exécutif et de sa direction. Philippe Meyer est devenu le nouveau Managing Partner au 1^{er} octobre 2016. La direction est désormais composée des cinq membres du Comité Exécutif (Managing Partner, Head of Tax, Head of Advisory, Head of Audit et COO), du Head of Markets et du Head of People ainsi que des Heads of Sectors.

Mettre l'accent sur les personnes et les marchés

Le nouveau Head of People a pour rôle de renforcer l'objectif de l'entreprise à attirer et retenir les talents. Philippe Meyer commente de manière enthousiaste cette nomination :

« Je suis ravi que Thierry Ravasio relève ce défi et mène notre stratégie de ressources humaines. Nous sommes dans une entreprise de personnes et nos employés ne sont pas simplement une partie de notre entreprise, ils sont également le passé, le présent et le futur de celle-ci. Durant ces dernières années, et ce malgré une compétition intense, nous avons fait beaucoup pour attirer et retenir des gens extraordinaires. Cette nomination constitue à la fois une reconnaissance du fructueux travail accompli jusqu'à présent, et une nouvelle impulsion pour atteindre des sommets toujours plus hauts dans le futur. »

Dans son nouveau rôle en tant que Head of Markets, Frauke Oddone a pour but de poursuivre le développement de la stratégie Secteurs. Afin de s'assurer que les employés en Audit, Tax et Advisory travaillent comme une seule équipe, les Heads of People et Markets collaborent très étroitement.

Équipe renforcée

Philippe Meyer, Frauke Oddone et Thierry Ravasio assument leurs nouvelles fonctions au sein de l'équipe dirigeante depuis le 1^{er} octobre 2016. Ils ont rejoint une équipe déjà composée de trois visages familiers, à savoir Emmanuel Dollé et Pascal Denis qui resteront respectivement Head of Audit et Head of Advisory. Georges Bock, ancien Managing Partner, a été nommé Head of Tax.



Philippe Meyer, nouveau Managing Partner de KPMG Luxembourg

Deux autres nouvelles nominations ont également pris effet en octobre. Fabrice Leonardi, ancien Head of Commerce and Industry, a pris le rôle de COO et Stephen Nye est devenu Quality and Risk Management Partner.

Philippe Meyer a commenté : « Chez KPMG, nous vivons selon la devise "inspirer la confiance et susciter le changement" : nous voulons que les employés de KPMG se sentent inspirés, compétents et efficaces. Nous voulons que tous ceux qui travaillent ici se sentent confiants quant à leurs capacités de susciter le changement et l'innovation au sein de l'entreprise. C'est notre raison d'être. La vivre nous permet ainsi de devenir le "Choix Evident" pour nos clients et notre personnel. »

www.kpmg.lu

EY Luxembourg

soutient le lancement du Business Check

Fort de son ancrage local et d'une expérience internationale de plus de 90 ans dans le secteur des PME et entreprises familiales, étayée à l'appui par des initiatives reconnues telles que « l'Entrepreneur de l'Année » ou la création du « EY Global Family Business Center of Excellence », le cabinet EY Luxembourg supporte le lancement, par le Ministère de l'Économie - DG PME et Entrepreneuriat, d'un instrument visant le soutien au développement économique et financier et l'amélioration de l'environnement réglementaire des PME et entreprises familiales siégeant au Luxembourg : le Business Check.

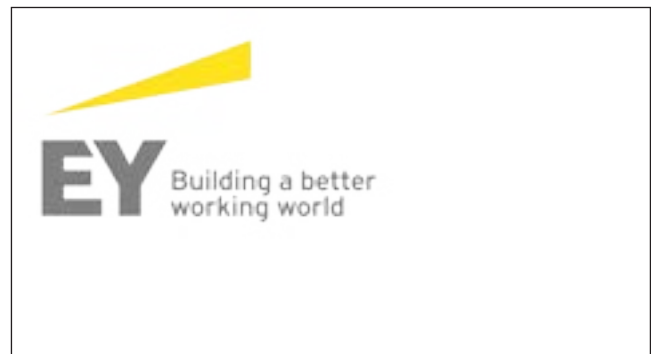
Ce nouvel instrument s'inscrit dans le plan d'Action du Ministère de l'Économie - DG PME et entrepreneuriat, qui a choisi EY Luxembourg pour l'accompagner dans l'élaboration du quatrième plan d'action en faveur des PME. Le principal objectif du Business Check est de mettre à disposition des PME, un outil visant la pérennité économique de ce secteur clé pour le Grand-Duché.

« Nous sommes très fiers d'accompagner les entreprises familiales commerciales établies au Luxembourg dans la recherche de leur pérennité. D'ailleurs, notre spécialisation par métier est spécifiquement adaptée aux besoins des PME et des entreprises familiales, nous permettant de répondre aux défis, aux demandes et aux exigences des entrepreneurs luxembourgeois, et de parler la langue du « Mëtzelstand », commente Alain Kinsch, Managing Partner d'EY Luxembourg.

Le nouvel instrument s'articule, d'après l'analyse EY, autour de deux axes principaux :

- L'utilisation d'un « test de maturité » visant à dépister - sur base d'une autoévaluation - les points d'améliorations possibles pour une PME. Ce dispositif est accompagné d'un catalogue de 24 solutions visant à pérenniser les activités des PME (chantiers de transformation à long-terme), à améliorer la profitabilité de ses opérations (chantiers à moyen-terme), sans pour autant négliger leurs problématiques plus immédiates liées à l'amélioration de leur liquidité.

- La possibilité d'un accompagnement personnel destiné aux dirigeants de PME, qui sera proposée après la réalisation du « test de maturité », afin d'identifier les solutions les plus appropriées pour remédier aux points d'améliorations identifiés. Ces solutions, déterminées en fonction des



résultats obtenus lors de l'autoévaluation et des ambitions de développement du dirigeant, s'orientera vers un « conseil sur mesure » axé sur l'optimisation de quatre piliers primordiaux de l'entreprise : sa stratégie, son organisation, sa gestion des clients et sa performance financière.

Business Check

Le programme Business Check est un instrument destiné aux PME dans le but de les aider à établir une autoréflexion et à identifier leurs points forts et leurs faiblesses selon les quatre piliers cités précédemment, ainsi que les potentiels d'améliorations correspondants.

Pierre Mangers, associé, leader du Secteur Public et responsable de l'offre de services Advisory aux PME et aux entreprises familiales auprès d'EY Luxembourg explique : « Toute entreprise luxembourgeoise, PME ou non, dispose désormais d'un accès libre à cet outil d'autoévaluation et de propositions d'améliorations visant les trois niveaux suivants : liquidité, profitabilité et pérennité. L'outil se compose d'un questionnaire qualitatif, pour lequel il convient de vous évaluer sur une échelle allant de 1 à 5, et d'une requête quantitative basée sur la saisie simplifiée des derniers comptes de résultats et bilans. Le temps à consacrer pour la réalisation de cet exercice est estimé entre 2 et 3 heures sous réserve d'avoir un accès direct aux données, structurées selon les besoins de l'outil. Bien sûr le gestionnaire de l'outil, en l'occurrence le Ministère de l'Économie, assure la protection des données par la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles en conformité avec le cadre légal en vigueur ».

Accompagnement individuel

Le Business Check est un facilitateur de performance, accessible à toute entreprise établie au Luxembourg. Cet instrument s'inscrit dans les dispositions relatives au conseil externe de l'article 2 de la loi du 30 juin 2004 portant sur la création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes. Cet article prévoit que : « Les petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier d'une aide pour les services fournis par des conseillers extérieurs. L'intensité brute de l'aide accordée au titre des coûts de services extérieurs éligibles ne pourra excéder 50 pour cent, sans pour autant dépasser le montant de 100.000 euros. »

Toute PME correspondant aux critères d'éligibilité de la loi cadre des PME aura la possibilité, à la suite de son évaluation, de profiter d'une aide de l'État pour supporter ses démarches en vue d'améliorer les faiblesses identifiées (demande à effectuer auprès du Ministère de l'Économie

- DG PME et entrepreneuriat). Toute autre entreprise luxembourgeoise (non PME selon les critères de la loi cadre des PME) utilisant l'outil pourra mettre en place les propositions d'améliorations via ses propres ressources ou en sollicitant des consultants externes financés par ses propres moyens.

« Nous invitons d'ores et déjà toutes les entreprises familiales commerciales au Luxembourg à utiliser l'outil Business Check, dont l'analyse leur permettra de situer la maturité de leur entreprise et d'adapter leur business model. En tant que partenaire des PME, nous sommes convaincus de l'importance et de l'impact que cet outil peut avoir sur l'essor du tissu économique au Luxembourg », conclut Yves Even, associé, responsable du département Entrepreneur de l'Année (EoY) - Entrepreneuriat/PME et entreprises familiales chez EY Luxembourg.

www.businesscheck.lu
www.ey.com/lu

Succès de la Conférence COP21

Opportunités pour les entreprises

Organisée en partenariat entre le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, le Ministère de l'Économie, l'UEL et l'INDR, une conférence en date du 20 septembre 2016 concernant l'impact de l'Accord de Paris sur les entreprises avait pour objectif de mettre en valeur les initiatives déjà mises en place par les entreprises, de transmettre aux autres entreprises ce savoir-faire et de leur montrer comment se préparer à la transition énergétique, où saisir des opportunités.

Un contexte qui évolue

Dans son mot d'introduction, Jean-Jacques Rommes, Administrateur délégué de l'UEL, a rappelé que l'UEL a créé l'INDR en 2007 pour qu'il devienne l'Institut national en matière de responsabilité sociale des entreprises. En ayant pris l'initiative de cette conférence conjointement avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures il y a quelques mois, il se positionne désormais clairement dans le paysage institutionnel de la RSE comme le point de rencontre au niveau national des parties prenantes en la matière.

Jean-Jacques Rommes a également rappelé que l'UEL, en tant qu'association faîtière du patronat, a procédé début 2016 à l'actualisation et à la réorientation stratégique de sa vision du modèle de croissance luxembourgeois à l'avenir. Depuis la COP21 et le dernier World Economic Forum de Davos, il est devenu évident pour l'UEL que l'économie mondiale va devoir se réinventer un modèle économique d'ici 2050. L'UEL estime en effet que le dialogue initié par le gouvernement et la Chambre de Commerce dans le cadre de l'étude sur la 3^e révolution industrielle (TIR) est fondamental, car il permettra de discuter dans un cercle élargi à la fois sur les chances qui découlent du bouleversement technologique et sur les contradictions qui mettent en danger notre modèle économique et donc notre modèle social. Du côté des chances, l'UEL voit un potentiel de croissance inclusive et durable qui se distingue radicalement de l'actuel modèle extensif construit sur une permanente augmentation de l'emploi. Pour Jean-Jacques Rommes, « nous entrons dans une ère d'opportunité en vue d'une révolution énergétique, de gains de performance et de productivité pour les entreprises et pour l'État avec à



la clé une meilleure qualité de vie pour la population et de nouvelles perspectives pour la jeune génération ».

Implications de la COP21 pour le Luxembourg

Devant une salle comble, Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, a rappelé les 3 objectifs de l'Accord de Paris : contenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C et faire tous les efforts possibles pour le contenir à 1,5°C, renforcer les capacités d'adaptation à ces efforts et enfin rendre les flux financiers compatibles avec les efforts de transition. À ce jour, 27 pays ont ratifié l'Accord, ce qui laisse suggérer qu'il entrera en vigueur dans les prochains mois.

À la suite de la COP21, l'Union Européenne a déclaré comme objectif pour 2030 une réduction de 40% des émissions CO₂. Le Luxembourg est allé au-delà et s'est engagé à diminuer ses émissions CO₂ de 80% à l'horizon 2050, c'est-à-dire que les efforts de réduction devront aller en augmentant dans la durée. Au-delà de 2020, l'efficacité énergétique et la génération d'énergies renouvelables donneront lieu à des co-bénéfices incontestables à différents niveaux : compétitivité, diversification économique, création d'emploi, santé, réduction de la pollution de l'air etc.

Le Luxembourg devrait se positionner comme la place par laquelle transiteront les flux financiers pour soutenir cette transition. Carole Dieschbourg a rappelé dans ce contexte la mise en place toute récente d'une climate finance task force chargée de développer ce volet.

La COP21 a encore promu la solidarité envers les pays en voie de développement les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans ce domaine, de nombreuses

opportunités s'offrent aux entreprises luxembourgeoises dont certaines sont déjà présentes sur le terrain.

Trois thèmes clés : énergie, mobilité, construction

Au cœur du débat, des entreprises qui ont déjà très concrètement mis en place des réalisations autour des thèmes clés de la conférence : efficacité énergétique, mobilité, construction, avec en toile de fond l'économie circulaire. Ces entreprises phares, comme Ceratizit S.A., Majerus-Parmentier Constructions, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A. ou ALD Automotive Luxembourg, ont témoigné de leur expérience, dans le but de servir d'exemples à suivre ou du moins d'inspiration à d'autres entreprises pour contribuer à l'objectif luxembourgeois en matière d'émissions.

Tom Eischen, Commissaire du Gouvernement à l'Énergie, chargé de la Direction générale de l'Énergie, Ministère de l'Économie, et des acteurs de référence, présents dans la salle, ont complété les témoignages.

Ceux-ci peuvent être repris comme suit :

- éviter les émissions CO₂ en réduisant les besoins en énergie (la meilleure énergie est celle qui n'est pas consommée),
- réduire les émissions au minimum
- compenser les émissions non compressibles

Pour cela, une vraie prise de conscience doit avoir avec à la clé un changement de comportement qui soit encouragé par les pouvoirs publics dans le cadre de

politiques étatiques et communales cohérentes. Pour les entreprises, une agence centralisée qui rassemble toutes les informations d'aides et de subventions serait utile, mais elles doivent aussi accepter d'envisager des investissements dont le retour s'étale sur une durée de 5-6 ans, de planifier de nouveaux sites de manière holistique (architectes, ingénieurs, entreprises) où l'écoconception, les accès à la mobilité et le bien-être des occupants deviennent des éléments indissociables.

Défis

Pour sa part, M. Camille Gira, Secrétaire d'État au Ministère du développement durable et des Infrastructures, a mis en perspective les défis auxquels devra faire face notre pays, lequel importe 96% de son énergie ! La 3^e révolution industrielle avance à grands pas. Nous assistons à une transition, qui donnera lieu à une décentralisation (p.ex. du secteur de l'énergie) et qui ira vers une mutualisation des ressources et une solidarité entre secteurs. Il appartiendra au gouvernement, aux communes, mais aussi aux entreprises et à la société toute entière de faire preuve de flexibilité, de capacité d'adaptation et d'innovation. Du côté conseil et subventions aux entreprises, Camille Gira a annoncé la mise en place d'un guichet unique. Le Secrétaire d'État est convaincu que le Luxembourg pourra devenir un laboratoire de la transition énergétique et inspirer les autres pays.

www.uel.lu

Fedil

Nouveaux membres

Autodistribution Losch S.à r.l.

Siège social : 5, rue des Joncs, L-1818 Howald
Tél. : +352 26 12 12 1
Internet : www.losch.lu
N° d'identification TVA : LU 21528078
Fondation : 2006
Effectif : 90 personnes
Capital social : 268.750 EUR
Dirigeant : M. Damon Damiani, CEO
Activité : Services divers aux entreprises

Bonn Steichen & Partners

Siège social : 2, rue Peternelchen, Immeuble C2,
L-2370 Howald
Tél. : +352 26 02 51
E-mail : mail@bsp.lu
Internet : www.bsp.lu
N° d'identification TVA : LU 25141781
Fondation : 2012
Effectif : 51 personnes
Dirigeants : Me Alain Steichen, managing partner
Me Laurent Lazard, partner
Me Evelyn Maher, partner
Activité : Bureaux de conseil

Etude Georges Wirtz

Siège social : 20, route d'Echternach, L-1453 Luxembourg
Tél. : +352 27 47 81 55
Internet : www.wirtz.lu
N° d'identification TVA : LU 20306455
Fondation : 2009
Effectif : 8 personnes
Dirigeant : Me Georges Wirtz, associé
Activité : Bureaux de conseil

Fimalux S.A.

Siège social : rue Eucosider, L - 4714 Pétange
Tél. : +352 26 50 74 5
Internet : www.mauffrey.com
N° d'identification TVA : LU 18696767
Fondation : 2001
Effectif : 146 personnes
Capital social : 646.000 EUR
Dirigeant : M. Jean-Philippe Vermion, directeur
Activité : Logistique

Funcoats S.A.

Siège social : Technoport - 4B, rue du Commerce,
L - 3895 Foetz
Tél. : +352 54 55 80 46 0
Internet : www.funcoats.com
N° d'identification TVA : LU 28385231
Fondation : 2016
Effectif : 2 personnes
Capital social : 31.000 EUR
Dirigeants : M. Claude Becker, CEO-Founder
M. Regis Heyberger, CEO
Activité : Plasturgie

GCL Holdings S.C.A.

Siège social : 8A, rue A. Borschette, L-1246 Luxembourg
Tél. : +352 27 77 34 10
Internet : www.gualaclosuresgroup.com
N° d'identification TVA : LU 23063738
Fondation : 2008
Effectif : 9 personnes
Capital social : 141.217,50 EUR
Dirigeant : M. Marco Giovannini, CEO
Activité : Industrie de la transformation des métaux

Lignatech S.à r.l.

Siège social : 15, Z.A.C. Klengbousbiérg, L-7795 Bissen
Tél. : +352 39 50 90 1
E-mail : contact@lignatech.lu
Internet : www.lignatech.lu
N° d'identification TVA : LU 28177085
Fondation : 2014
Effectif : 34 personnes
Capital social : 312.500 EUR
Dirigeant : M. Claude Wilwers, associé-gérant
Activité : Industrie du bois

Luwolux S.à r.l.

Siège social : Z.A.E. Le Triangle Vert, L-5691 Ellange
Tél. : +352 26 67 11 07
E-mail : info@luwolux.com
N° d'identification TVA : LU 24986138
Fondation : 2011
Effectif : 10 personnes
Capital social : 13.000 EUR
Dirigeant : M. Andreas Ludt, Geschäftsführer
Activité : Transformation des métaux

Mahle Behr Luxembourg S.à r.l.

Siège social : 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange
Tél. : +352 27 00 47 00
Internet : www.mahle.com
N° d'identification TVA : LU 27734319
Fondation : 2015
Effectif : 109 personnes
Capital social : 12.500 EUR
Dirigeants : M. Felipe Astorri, director & head of series development HVAC
M. Panagiotis Panotopoulos, head of HR Luxembourg
Activité : Equipementiers de l'automobile

MédiaBat S.à r.l. - Société d'avocats

Siège social : 4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg
Tél. : +352 27 91 86 74
E-mail : contact@mediabat.lu
Internet : www.mediabat.lu
N° d'identification TVA : LU 27729560
Fondation : 2015
Effectif : 2 personnes
Capital social : 12.500 EUR
Dirigeant : Me Myriam Baur, gérante
Activité : Bureaux de conseil

Mefa Medienfabrik S.A.

Siège social : 6, rue Kummert, L-6743 Grevenmacher
Tél. : +352 26 72 86 1
E-mail : info@mefa-medienfabrik.com
Internet : www.mefa-medienfabrik.com
N° d'identification TVA : LU 21919375
Fondation : 2007
Capital social : 32.000 EUR
Dirigeant : M. Ronald Frank, Geschäftsführer
Activité : Technologies de l'information et de la communication

Proman 352 S.A.

Siège social : 77, rue de l'Usine, L-4340 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 20 60 21 40
E-mail : esch@proman-interim.com
Internet : www.proman-interim.com
N° d'identification TVA : LU 28496172
Fondation : 2016
Effectif : 4 personnes
Capital social : 100.000 EUR
Dirigeant : Mme Sophie Rondeau, responsable d'agence
Activité : Travail intérimaire

Real Connect S.à r.l.

Siège social : 40, rue des Bruyères, L-1274 Howald
Tél. : +352 27 99 22 11
E-mail : info@realconnect.eu
Internet : www.realconnect.eu
N° d'identification TVA : LU 21051328
Fondation : 2006
Effectif : 9 personnes
Capital social : 12.500 EUR
Dirigeant : M. Robert Foley, directeur
Activité : Technologie de l'information et de la communication

Retal Luxembourg S.à r.l.

Siège social : Rue de l'Industrie, L-3895 Foetz
Tél. : +352 20 60 02 69 01
E-mail : info@retal.lu
Internet : www.retalgroup.com
N° d'identification TVA : LU 27788527
Fondation : 2015
Effectif : 30 personnes
Capital social : 12.500 EUR
Dirigeant : M. Igor Kim, gérant
Activité : Plasturgie



TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DE BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS

BAATZ Constructions Exploitation S.à r.l.
1, Breedewues L-1259 SENNINGERBERG
Tél : 42-92-62-1 Fax : 42-92-61
www.baatz.lu

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION

Conférence: Réforme du Congé parental

Plusieurs projets de loi prévoient à l'heure actuelle des réformes en matière de congé des salariés. Dans ce contexte, la Fedil a lancé un cycle de 3 conférences successives pour informer ses membres sur les changements en matière de :

- Congé parental
- Congé pour des raisons personnelles et familiales
- Congés de récréation

La première des réformes à entrer en vigueur étant celle sur le Congé parental à partir du 1^{er} décembre 2016, le cycle de conférences a débuté par ce sujet. La conférence du 28 octobre 2016 a été ouverte par René Winkin, directeur de la Fedil. Marc Kieffer, secrétaire général, a dressé le cadre légal et contexte de la réforme, suivi d'une présentation des principales nouveautés de la réforme par Patricia Hemmen, conseillère. Dans le cadre d'un «Tour des experts», des représentants d'entreprises sélectionnées parmi les différents secteurs représentés (Arendt & Medernach, ArcelorMittal, CDCL Compagnie de Construction Luxembourgeoise, DuPont, Dussmann, Étude Georges Wirtz, Randstad) et de la Zukunftskeess - Caisse pour l'avenir des enfants, ont partagé avec le public leurs avis et expériences. La présentation en rapport avec la conférence est disponible sur le site internet de la Fedil.

www.fedil.lu



Conférence: La réforme de loi sur les sociétés commerciales

Le 29 novembre 2016 la Fedil a organisé une conférence présentant la « La loi de modernisation des sociétés commerciales » à l'Alvisse Parc Hotel en présence de Félix Braz, ministre de la Justice.

Après une introduction de Nicolas Buck, président de la Fedil, Félix Braz a présenté la nouvelle loi et ses origines et notamment la motivation du législateur de la faire définitivement entrer dans le XXI^{ème} siècle. Cette loi se veut avant tout pragmatique et a pour objectif de répondre aux préoccupations des professionnels et ainsi contribuer à la sécurité juridique en donnant un cadre légal à un certain nombre de pratiques qui avaient cours, sans pour autant être légalement encadrées. Certaines nouveautés ont également été introduites, et les différents orateurs invités pour l'occasion se sont attachés, de manière concrète, à présenter les changements opérés par cette loi et qui concerne toutes les entreprises.

Me Marc Feider du Cabinet Allen et Overy a présenté les nouvelles règles applicables à l'ensemble des sociétés, qu'elles soient civiles ou commerciales, puis les règles plus spécifiques applicables aux sociétés commerciales. Il s'est ensuite attaché à présenter les dispositions transitoires alors que cette loi prévoit une période de deux ans pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions et ce, jusqu'au 23 août 2018.

La parole a ensuite été donnée à Me Laurent Schummer du Cabinet Arendt et Medernach qui a présenté les modifications affectant spécifiquement les Sociétés Anonymes en s'appuyant sur un comparatif entre les dispositions actuelles et les dispositions applicables. Me Jean-Paul Spang, du Cabinet Kleyr Grasso, a quant à lui présenté les dispositions affectant à l'avenir les s.à r.l et leur fonctionnement. Son intervention a également été l'occasion de



Félix Braz, ministre de la Justice

présenter les s.à r.l - S, dernière venue dans le paysage sociétaire luxembourgeois.

Enfin et vu la qualité du public dans la salle, notamment par la présence de nombreux directeurs et administrateurs de sociétés, M. Michel Lambion, Directeur Tax & Consulting chez Deloitte, a été sollicité afin de présenter les nouveautés concernant l'assujettissement des administrateurs à la TVA. Ce dernier s'est ainsi attaché à expliquer la circulaire de l'Enregistrement et des Domaines clarifiant les obligations des administrateurs indépendants en matière de TVA mais également les conséquences pratiques que cet assujettissement engendre.

Les présentations en rapport avec la conférence ont été envoyés aux participants et sont disponibles sur le site internet de la Fedil.

www.fedil.lu



Prix de l'innovation de la Fedil 2016

Le 6 décembre 2016 a eu lieu la 22^e édition de la cérémonie de remise du Prix de l'innovation de la Fedil, en présence de nombreux invités, dont notamment Étienne Schneider, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, les membres du jury ainsi que les lauréats de la promotion 2016.

Le Prix de l'innovation a été lancé en 1983

dans le but d'encourager la créativité et l'innovation dans les entreprises. Le Prix de l'innovation est destiné à récompenser des travaux innovateurs originaux présentant un intérêt économique pour l'économie luxembourgeoise. L'attribution du Prix de l'innovation est soumise à deux critères: les projets présentés doivent se distinguer par leur caractère innovateur et original et ils doivent présenter un intérêt économique pour l'industrie luxembourgeoise.

Le jury

du Prix de l'innovation 2016 était composé de : Mme Simone Polfer (Ministère de l'Économie), MM. Marc Ferring (Luxinnovation), Jean Georges (ANG), Pierre Kihn (Office Freylinger), Venant Krier (Poudrerie de Luxembourg), Edouard Michel (Goodyear Technical Center Luxembourg), Philippe Osch (HITEC Luxembourg), Marc Schiltz (Fonds National de la Recherche) et René Winkin (Fedil - Business Federation Luxembourg).

Pour la promotion 2016 du Prix de l'innovation, le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer cinq prix parmi une vingtaine de dossiers de candidature introduits.

Le Prix de l'innovation 2016 a été décerné à la société Tarkett GdL pour le projet « [Digital printing for vinyl floor covering](#) », une nouvelle technologie d'impression numérique dans l'environnement industriel de la production de revêtements de sol en PVC.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « **Start-up** » a été décerné à APATEQ - PWT S.A. pour le projet « [MarinePac on-shore](#) » - une solution verte complète, compacte et hautement rentable pour le nettoyage des eaux polluées issues du lavage des gaz d'échappement formés lors du processus de combustion des gros moteurs marins.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « **Product design** » a été attribué à ArcelorMittal - Long Products R&D pour le projet « [Nouvelle technique de laminage pour palplanches Z](#) » qui permet de pousser les limites actuelles du Train 2 de Belval sans devoir investir dans des nouvelles cages.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « **Process** » a été attribué à Husky Injection Molding Systems S.A. pour le projet « [Automatisierte flexible Manifold Fertigungszelle](#) » qui permet la production de distributeurs de canaux chauds sur l'une des lignes de fabrication automatisées les plus avancées du secteur.

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « **Automotive** » a été attribué à IEE pour le projet « [VitaSense](#) » qui permet de s'assurer que les enfants ne soient plus jamais oubliés dans la voiture par inadvertance.

Vous trouverez une description des cinq projets primés dans les pages qui suivent.

Tarkett

Le Prix de l'innovation 2016

Impression numérique pour revêtement de sol en vinyle - De la production de masse à une customisation de masse

L'objectif du projet était de développer et mettre en œuvre la nouvelle technologie d'impression numérique dans l'environnement industriel de la production de revêtements de sol en PVC.

Ce nouveau développement technologique révolutionnaire va permettre à Tarkett de procéder à la prochaine étape dans l'évolution de l'impression au sein de l'industrie du revêtement de sol à l'ère numérique, offrant une grande souplesse et une capacité de production à la demande avec un impact réduit sur l'environnement et des possibilités de conception qui n'auraient pu être atteintes auparavant.

Après une phase de développement de 4 ans et avec le soutien de l'équipe de direction de Tarkett sous la direction d'Anne-Christine Ayed (Vice-présidente exécutive R&I) et de Michel Gianuzzi (CEO) l'industrialisation a pu commencer en 2016 en l'usine de Clervaux. La production complète sera lancée début 2017 avec l'introduction de plusieurs nouvelles collections de vinyle et un service unique de co-création client utilisant cette nouvelle technologie.

L'impression numérique va permettre à Tarkett de produire des revêtements de sol en vinyle avec des designs uniques (plus de couleurs, une plus grande résolution et une plus grande taille) dans un temps de commande et une rapidité d'exécution beaucoup plus courte.

Il sera également possible de co-créer avec des partenaires externes (personnalisation) et des clients. Il va permettre de déplacer Tarkett de la production de masse à la personnalisation de masse dans la catégorie très rapidement changeante de dalles vinyles de luxe.

Quelques détails techniques

L'imprimante numérique monoprocasseur nouvellement développée utilise des encres à base d'eau respectueuses de l'environnement dans une quantité beaucoup plus faible qu'auparavant, réduisant le besoin de séchage thermique. Cela réduira l'énergie nécessaire à la finition du produit.

A plus du double de la vitesse des machines à rouleaux gravées traditionnelles, elle est capable de procéder à un changement de conception sans s'arrêter, la machine est capable d'atteindre des résolutions beaucoup plus élevées qu'actuellement.

Husky

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « Process »

Investissements pour satisfaire la demande en canaux chauds de ses clients

Husky Injection Molding Systems, une entreprise leader dans le secteur des technologies industrielles, a annoncé la mise en service d'une ligne de production automatisée de pointe sur son site basé au Luxembourg. Pour la troisième année consécutive, Husky a consenti un investissement important dans un nouvel équipement de production afin de satisfaire la demande croissante de sa clientèle en matière de canaux chauds et de régulateurs de température. En janvier 2016, Husky a démarré la production de distributeurs de canaux chauds sur l'une des lignes de fabrication automatisées les plus avancées du secteur.

« À mesure que notre base de clientèle mondiale se développe pour nos solutions de canaux chauds et de régulateurs de température, la complexité des pièces moulées pour lesquelles nous proposons des solutions augmente également. Je suis très heureux de la direction que prend notre entreprise et de la façon dont cet investissement technologique majeur nous permettra de satisfaire nos clients et de les aider à développer leur activité », explique Stefano Mirti, Président de la branche canaux chauds et régulateurs de température chez Husky. « Notre nouvelle ligne de production nous permettra de proposer des délais encore plus courts et nous offrira une capacité accrue pour la production de distributeurs hautement répétables d'une qualité optimale. »

Husky fabrique actuellement des canaux chauds et des régulateurs de température sur trois continents, pour une superficie de production de plus de 54 000 m². D'autres investissements sont prévus pour la fabrication de canaux chauds sur les sites basés aux États-Unis et en Chine. Husky a pour objectif d'être le leader des systèmes d'alimentation-matière, comme le prouve son approche innovante visant à réduire les sources de déchets et de variabilité dans le processus de moulage par injection. Les investissements continus réalisés par Husky dans le secteur des canaux chauds et des contrôleurs de chauffe lui permettent de répondre au mieux aux besoins des clients en demande de canaux chauds, et ce à l'échelle mondiale.

Husky est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux d'équipements de moulage par injection et de services de l'industrie du plastique. La société compte plus de 40 bureaux de vente et de service régionaux, assurant l'assistance des clients Husky dans plus de 100 pays. Les usines de fabrication de Husky sont situées au Canada, aux États-Unis, au Luxembourg, en Autriche, en Suisse, en Chine, en Inde et en République tchèque.

APATEQ

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « Start-up »
MarinePaq

Le MarinePaq d'APATEQ est la solution verte complète, compacte et hautement rentable pour le nettoyage des eaux polluées issues du lavage des gaz d'échappement formés lors du processus de combustion des gros moteurs marins. Cette eau est fortement contaminée par des métaux lourds, des hydrocarbures et de la suie.

Le MarinePaq peut être utilisé à bord des bateaux ou comme une station centralisée (MarinePaq on-shore) dans les ports. Pour ce dernier cas, APATEQ utilise des technologies éprouvées de filtration par membrane, alliées à des procédés exclusifs et établit ainsi de nouvelles normes pour la performance, la qualité, la sécurité, les besoins économiques et l'efficacité écologique. L'eau nettoyée à partir du MarinePaq peut ainsi être réutilisée pour le lavage des gaz de combustion, rejetée directement en mer dans les zones côtières, ou directement dans le bassin du port. Elle est de ce fait conforme à la stricte législation internationale pour la protection de la santé humaine, de la faune et de la flore.

Les technologies de traitement disponibles sur le marché, tels que les hydro-cyclones et les centrifugeuses sont souvent engorgées par le traitement de ces eaux usées, en particulier en ce qui concerne l'élimination de sulfite, nitrite, métaux lourds et les plus petites particules de suie, qui agissent comme des supports d'hydrocarbures. En outre, ces techniques se caractérisent par des besoins élevés en énergie et / ou produits chimiques. C'est pourquoi il est de pratique courante de faire appel à des entreprises qui collectent et traitent ces effluents à des coûts très élevés.

Le MarinePaq est un produit innovant et unique dans le contexte actuel. La nouvelle législation de l'OMI (Organisation maritime internationale) est entrée en vigueur en 2015. Pour les compagnies maritimes la question était de savoir si elles devaient modifier leurs navires afin qu'ils fonctionnent avec du carburant à faible teneur en soufre ou s'ils devaient les équiper de système pour laver les fumées d'échappement. Dans la pratique c'est souvent la seconde option qui est choisie. L'eau résultant du lavage des fumées d'échappement est récupérée dans les ports par des entreprises pour ensuite être traitée en toute sécurité. L'eau polluée est ainsi purifiée en différentes étapes par des traitements chimiques, physiques et biologiques. Ce type de traitement engendre des coûts très élevés et rend les compagnies maritimes dépendantes des disponibilités de sociétés externes. La flexibilité des compagnies maritimes est de ce fait limitée et génère des coûts logistiques supplémentaires.

Grâce à l'installation d'un MarinePaq on-shore au port, les flottes de navires peuvent bénéficier de cette technologie en déversant leur eau de lavage des gaz de combustion dans un réservoir de collecte centralisé, pour être ensuite traitée par le MarinePaq. Le coût d'exploitation du MarinePaq on-shore représente un cinquième des coûts d'évacuation des eaux usées par des prestataires de services externes. L'acquisition d'un MarinePaq se rentabilise en quelques mois d'exploitation. La qualité de l'eau traitée par le MarinePaq est strictement conforme à la législation internationale et contribue ainsi directement à l'amélioration de la qualité de l'eau pour la protection de la faune et flore marine et de la santé humaine.

IEE

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « Automotive »

Détection d'enfants abandonnés dans une voiture - Comment prévenir les accidents mortels liés à l'hyperthermie

Comme en attestent de nombreux articles dans la presse, une voiture peut rapidement se transformer en piège à chaleur pour les enfants en bas âge. Il suffit d'un peu de soleil, même avec une température extérieure assez fraîche, pour faire monter rapidement la température à l'intérieur d'un véhicule. Avec une température extérieure de 26°C, la température à l'intérieur d'un véhicule peut atteindre des niveaux mortels pour les enfants en bas âge en seulement 10 minutes. Ces conditions mènent alors à un état d'« hyperthermie », ou coup de chaleur, qui peut causer de graves séquelles, voire même provoquer la mort.

Les statistiques officielles font état d'au moins 700 enfants morts de coup de chaleur (hyperthermie) à l'intérieur des véhicules aux États-Unis de 1998 à 2016. Il s'agit d'une moyenne de 37 décès par an. Dans 70% des cas, l'enfant a été oublié ou intentionnellement laissé à l'intérieur du véhicule. Bien qu'il semble choquant qu'on puisse oublier un enfant dans une voiture, un examen des incidents montre que la distraction, un changement dans la routine quotidienne, ou des malentendus jouent un rôle majeur. Cela peut donc arriver à n'importe qui, indépendamment du niveau social ou de l'éducation. Dans le cas où un enfant a été délibérément laissé dans la voiture, le conducteur a soit ignoré le risque de laisser un enfant à l'intérieur d'une voiture, soit simplement pris plus de temps que prévu pour revenir à sa voiture. Ce type d'incident a bien sûr aussi lieu en Europe, mais en raison de l'absence de base de données à l'échelle européenne, l'ampleur exacte du problème est inconnue.

Bien que le nombre global de morts par hyperthermie puisse sembler relativement faible, les conséquences sociales de tels incidents sont souvent dramatiques. Les victimes sont très jeunes et sans défense, la personne « responsable » est souvent un parent, et la société semble avoir peu de compréhension pour les circonstances qui conduisent à ces événements dramatiques.

IEE a développé VitaSense, le premier système au monde pour détecter un enfant laissé sans surveillance dans une voiture. Le capteur détecte la présence d'un enfant sur le siège arrière après que le contact a été coupé. Le capteur VitaSense est intégré derrière le pavillon du véhicule et utilise des signaux radiofréquence pour détecter les signes vitaux d'un enfant. Le système est suffisamment sensible pour détecter les mouvements respiratoires mineurs d'un bébé endormi, même à travers une couverture ou un pare-soleil de siège enfant. Les systèmes optiques échoueraient dans ce type de scénario, où la ligne de vue est bloquée.

Une fois le véhicule arrêté et le moteur coupé, le capteur de détection est activé. Le système émet de très faibles signaux électromagnétiques, qui sont réfléchis par le corps. Les mouvements du corps, même infimes, influencent les signaux réfléchis. Un algorithme spécifique analyse alors ces signaux et permet de détecter un être vivant et d'ignorer les objets inanimés. Si l'occupant est actif (mouvements des bras ou des jambes), la détection est presque instantanée, alors qu'un bébé profondément endormi - où seule la poitrine se déplace en raison de la respiration de l'enfant - est généralement détecté après environ 20 secondes.

Le capteur émet des signaux dans la bande ISM 24 GHz, avec une très faible puissance d'émission de 4 mW, ce qui conduit à un taux d'absorption d'énergie spécifique plus de 20 fois inférieur à celui d'un téléphone mobile.

Une fois que l'enfant a été détecté, le véhicule peut utiliser différentes stratégies d'alerte: activation du klaxon du véhicule, envoi d'un message à un téléphone mobile. Si les avertissements sont ignorés, le véhicule peut réagir à la hausse de la température intérieure en activant la climatisation ou en déclenchant un message e-call aux services d'urgence.

VitaSense est le premier système de détection au monde visant à prévenir les accidents mortels d'hyperthermie des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule.

UN VOYAGE NE DOIT PAS DEVENIR UN PÉRIPLÉ

AVEC LUXAIR, PRIX ALLER-RETOUR TTC,
PETITE RESTAURATION ET SERVICES INCLUS

Réservation sur www.luxair.lu
ou dans votre agence de voyages
www.travelblog.eu

Fly in good company

 **Luxair**

ArcelorMittal

Le Prix de l'innovation dans la catégorie « Product design »

Nouvelle technique de laminage pour palplanches Z qui permet de pousser les limites actuelles du Train 2 de Belval sans devoir investir dans des nouvelles installations

Au cours des 20 dernières années le Train 2 de Belval s'est spécialisé dans la production de palplanches Z qui représentent aujourd'hui plus de 70% du volume de production qui a évolué de 120.000 tonnes en 1992 à plus de 500.000 tonnes sur les dernières années. On peut sans doute dire que la palplanche est devenue le produit phare de l'industrie sidérurgique au Luxembourg.

Ce succès était cependant lié à un développement continu de nouveaux produits de plus en plus larges ce qui permet d'accélérer l'installation des murs de palplanches. En même temps les profils sont devenus plus légers pour un module de résistance similaire. Avec le développement de la gamme des AZ-700 mm dans les années 2005 à 2008 on pensait avoir atteint la limite technique du train et pour pouvoir produire des profils encore plus larges des études ont été lancées pour investir dans des nouvelles installations de laminage.

Sur les dernières années les concurrents ont investi massivement dans des nouvelles installations et offrent maintenant des gammes de palplanches similaires à celle d'ArcelorMittal ce qui rend le marché plus compétitif et peut rendre les investissements à nouveau plus difficiles. Sans nouveaux développements, ArcelorMittal aurait très vite perdu l'avance technique par rapport aux autres producteurs et il aurait été impossible de garder la position de leader mondial à moyen terme.

En 2010 le Service Procédés Laminoirs du Centre de Recherche d'Esch a commencé à réfléchir sur un nouveau procédé de laminage qui pourrait permettre de laminier des profils plus larges sans être forcé à installer des nouvelles cages de laminage.

Le nouveau procédé qui s'appelle en interne « Technique Chewing Gum » a comme but de maximiser la longueur de fibre sur les cylindres existants. Dans la passe finale cette fibre est dépliée et on arrive ainsi à sortir un produit fini plus large. Comme le profil avant dépliage est aussi bien compacté dans la direction horizontale que verticale les cylindres sont en même temps moins entaillés qu'avant ce qui réduit le risque de casses. Après avoir réalisé des simulations numériques, une première validation physique a été effectuée au laminoir expérimental à plomb au centre de Recherche de Esch. Suite aux résultats prometteurs de ces essais, le nouveau procédé a été présenté au management, qui a très vite donné l'accord pour tester le nouveau procédé sur le train.

Un premier essai industriel au Train 2 a eu lieu en Novembre 2011 et en début 2012 une demande de brevet a été déposée. On a d'abord appliqué la technique sur un profil existant pour étudier le comportement en régime industriel, puis en 2014 la décision a été prise de se lancer dans le développement d'une nouvelle gamme pour gagner à nouveau de l'avance sur les concurrents.

Fin 2015 le premier profil de 800 mm de large a été laminé avec succès et en parallèle une campagne de marketing a été lancée dans plusieurs pays pour promouvoir cette nouvelle gamme. Depuis début 2016 9 profils larges de 750 mm et 800 mm sont disponibles pour la vente et plus que 40.000 tonnes ont déjà été livrées aux clients.

En parallèle aux nouveaux développements on a aussi reconverti une bonne partie des palplanches existantes sur la nouvelle technique pour profiter de l'excellente stabilité de laminage.

L'importance de cette nouvelle technique a aussi été reconnue à l'intérieur du groupe ArcelorMittal avec l'attribution du « Performance Excellence Award 2015 » dans la catégorie Innovation et ceci contre une concurrence non négligeable du produit plat et des mines.

Cérémonie de remise du Prix de l'innovation 2016



Les lauréats du Prix de l'innovation 2016



Igor Brankov (R&I Project Leader - Tarkett GDL S.A.) et Klaas Schneider (Technology Investment Manager - Tarkett GDL S.A.) avec le Prix de l'innovation 2016 décerné à Tarkett, en compagnie de René Winkin (Directeur de la Fedil, à gauche) et Nicolas Buck (Président de la Fedil, à droite)



L'équipe de Tarkett, Prix de l'innovation 2016 pour leur projet d'impression numérique pour revêtement de sol en vinyle



1



2



3



4



5



6



7

1 L'équipe d'ArcelorMittal, lauréate dans la catégorie « Product design »

2 L'équipe d'IEE avec le Prix de l'innovation dans la catégorie « Automotive »

3 L'équipe de Husky Injection Molding Systems S.A., lauréate dans la catégorie « Process »

4 APATEQ, Prix de l'innovation dans la catégorie « Start-up »

5 Nicolas Buck (Président de la Fedil), Yves Elsen (Président du Conseil de Gouvernance de l'Université du Luxembourg) et Michèle Vallenthini (Head of Communication auprès de la Fedil et modératrice de la cérémonie) lors du panel autour de l'innovation

6 Manfred Grundheber (Manufacturing Technology Manager - Husky Injection Molding Systems S.A.) avec le Prix de l'innovation dans la catégorie « Process »

7 Vincent Pedrini (co-fondateur de Nomoko) a présenté un pitch de 12 minutes sur l'innovation et l'entrepreneuriat avant de participer à une discussion panel avec Nicolas Buck et Yves Elsen

Le trouble-fête

Par Henri Wagener



La fête aurait pu être si belle. Les représentants politiques, les ONG et même les entreprises de toute la planète s'étaient réunis à Marrakech en novembre dernier pour célébrer l'entrée en vigueur en un temps record de l'accord de Paris sur les changements climatiques. Un accord historique via lequel les signataires se sont engagés à réduire le réchauffement climatique de 2 degrés Celsius et d'œuvrer à atteindre les 1,5 degrés. La prompt ratification confirme la volonté de passer à l'acte. La COP 22 à Marrakech avait pour objectif de concrétiser les prochaines étapes et de mettre sur les rails un plan ambitieux de mise en œuvre. Cependant, un événement marquant est venu plomber l'ambiance. L'élection de Donald Trump à la Présidence des États-Unis a jeté un coup de froid sur Marrakech et a posé les dirigeants devant de nombreuses questions. En effet, les déclarations de Donald Trump lors de la campagne électorale démontrent son aversion à cet accord international. Après son élection, il a confirmé sa volonté de faire marche arrière sur la politique énergétique de son prédécesseur. Même si l'appartenance future des États-Unis à l'accord reste à être clarifiée, son adhésion à ses objectifs ambitieux deviendra compliquée. Les investissements massifs prévus dans l'extraction du gaz et du pétrole de schiste ainsi que dans la production d'électricité à partir du charbon mettront à mal la réalisation de l'objectif auquel les États-Unis se sont engagés.

Pour l'industrie européenne, la nouvelle politique américaine est une très mauvaise nouvelle. Nous soutenons l'accord de Paris et sa mise en œuvre car elle est essentielle afin de rapprocher les efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre entrepris et décidés par

l'Europe de ceux de nos principaux concurrents. Même si nous ne nous trouvons pas sur un pied d'égalité, la dynamique enclenchée allait dans le même sens. Le changement dans la politique américaine interrompt et inverse de cette trajectoire et nous pose un sérieux problème. L'industrie européenne aura du mal à rester concurrentielle face aux exportations américaines davantage chargées en carbone. C'est pourquoi le système européen d'échange de quotas d'émission devra protéger les entreprises intensives en énergie contre cette concurrence qui ne se voit pas imposée la même rigueur environnementale. La révision de ce système entre dans sa phase décisive au niveau européen et cela nous présente avec une excellente opportunité pour bien faire.

En 2015, lors de la présentation de la proposition de la Commission européenne, nous avons jugé la protection de l'industrie insuffisante. Depuis lors, les discussions ont été compliquées et parfois controversées. La tournure finale que prendra la révision de la directive ETS reste ouverte. De nombreuses idées circulent qui vont dans le bon sens, à savoir une meilleure allocation de quotas en faveur des entreprises intensives en énergies les plus performantes. Ceci dit, d'autres mouvances œuvrent dans la direction opposée et une majorité claire ne se dessine pas encore. De notre côté, nous poursuivons le dialogue avec le monde politique afin d'expliquer que nos entreprises, déjà parmi les plus performantes en Europe, investissent des sommes conséquentes afin d'améliorer davantage leur rendement énergétique, tout en réduisant leurs émissions de CO₂. Ces entreprises ont besoin d'un signal fort pour continuer à investir en Europe. C'est pourquoi la révision de la directive ETS est une opportunité à ne pas manquer pour adresser un vote de confiance envers l'industrie. En ce moment, les signaux forts émanent des États-Unis. Laisser Trump gâcher la célébration d'un accord sur le climat est une chose. Le laisser ruiner l'industrie européenne en est une autre.

Henri Wagener est conseiller auprès de la Fedil

Les taux cessibles et saisissables du salaire

Par Patricia Hemmen



A ceux qui ne paient pas leurs dettes, il peut arriver de ne pas recevoir la totalité de leur salaire à la fin du mois. Ainsi, l'employeur peut être obligé de retenir une partie de leur rémunération pour rembourser des créanciers insatisfaits. Deux mécanismes permettent en effet à ces derniers de se faire payer directement sur le salaire d'un débiteur qui n'honore pas ses engagements, à savoir la cession et la saisie-arrêt sur salaire. En ce qui concerne la cession, c'est le salarié lui-même qui a contractuellement accepté que son créancier suive cette voie de recouvrement, si jamais il ne devait pas honorer ses dettes. Pour qu'une saisie-arrêt sur salaire puisse être pratiquée cependant, le juge de paix doit l'autoriser par voie d'ordonnance et la notifier à l'employeur. Dans une première phase dite conservatoire, l'employeur est alors obligé de faire la déclaration affirmative demandée par le juge et de retenir tous les mois les montants à saisir jusqu'à ce qu'il ait collecté suffisamment pour couvrir le montant total qui est dû. Les sommes ainsi retenues ne sont toutefois pas immédiatement transmises au créancier. C'est seulement après que la saisie-arrêt ait été confirmée par un jugement de validation que cet argent lui est reversé.

Du fait que le salarié a besoin en principe au moins d'une partie de sa rémunération pour vivre, il ne peut être privé de l'intégralité de ses revenus mensuels. C'est donc pour le protéger que des plafonds ont été institués par la loi. Plus précisément, pour déterminer les parties de rémunération qui sont réservées au salarié respectivement celles qui sont à disposition d'éventuels créanciers, la loi raisonne à travers un système de tranches. Au nombre de cinq, des taux de cessibilité et de masse saisissable permettent de déterminer les montants maxima qui peuvent être prélevés dans chacune de ces tranches. La rémunération étant protégée pour le reste, l'employeur ne peut pas

retenir plus ni moins au risque d'engager sa propre responsabilité.

Les montants des différentes tranches sont révisés périodiquement pour tenir compte des variations de l'indice du coût de la vie. Aucun ajustement n'étant intervenu depuis 2002, le règlement grand-ducal du 27 septembre 2016 vient de les adapter aux augmentations entretemps intervenues.² Les nouvelles tranches fixées sur base du nombre indice actualisé s'établissent comme suit :

- 1^{ère} tranche (ne peut être cédée ni saisie) : jusqu'à 722 euros
- 2^{ème} tranche (peut être cédée et saisie jusqu'à concurrence de 1/10^{ième}) : de plus de 722 à 1.115 euros
- 3^{ème} tranche (peut être cédée et saisie jusqu'à concurrence de 1/5^{ème}) : de plus de 1.115 à 1.378 euros
- 4^{ème} tranche (peut être cédée et saisie jusqu'à concurrence de 1/4) : de plus de 1.378 à 2.296 euros
- 5^{ème} tranche (peut être cédée et saisie sans limitation) : à partir de 2.296 euros.³

Les nouveaux barèmes sont applicables à partir du 1^{er} décembre 2016. Les montants à retenir mensuellement en cas de cession ou saisie sur salaire devront dès lors être recalculés à partir de cette date, même pour les saisies en cours qui ont été prononcées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions.

Patricia Hemmen est conseillère auprès de la Fedil

1 Loi modifiée du 11 novembre 1970 sur les cessions et saisies des rémunérations de travail ainsi que des pensions et rentes, Mémorial A n° 62 du 20.11.1970.

2 Règlement grand-ducal du 27 septembre 2016 fixant les taux de cessibilité et de saisissabilité des rémunérations de travail, pensions et rentes, Mémorial A n° 206 du 04.10.2016.

3 Des règles dérogatoires existent en matière de pension alimentaire et de contrats immobiliers d'épargne ou de prêt.



Promouvoir une vie active durable

Par Marco Boly

« Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge », est une initiative qui est organisée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) à travers tous les pays membres dans l'UE. Actuellement, le Luxembourg s'inscrit pour les années 2016 et 2017 dans la même foulée, avec sa campagne thématique « Promouvoir une vie active durable ».

Cette campagne vise à aider tous les intervenants concernés à faire face aux défis posés par le vieillissement de la main-d'œuvre et à sensibiliser l'importance d'un travail durable tout au long de la vie professionnelle.

La dynamique démographique conduit l'ensemble des pays européens à prendre des mesures pour maintenir en emploi les salariés âgés, ceci non seulement pour pérenniser nos acquis sociaux, mais aussi à sauvegarder la forme physique et psychique de tous les salariés, ... puisqu'il y a encore une vie après le travail.

C'est pourquoi les mesures relatives au maintien de l'aptitude du travail des salariés tout au long de leur vie professionnelle par une organisation de travail adaptée à l'âge ainsi que par des activités adaptées, en particulier pour les salariés âgés, revêtent d'une importance particulière.

Au Luxembourg, où l'âge officiel de départ à la retraite est de 65 ans, le taux d'emploi des personnes âgées de 55-64 ans a augmenté de 37,5% en 2009 à 42,6% en 2014, donc un accroissement de 5,1% endéans 5 ans.

L'âge d'entrée sur le marché du travail parmi les jeunes se fait de plus en plus tard tandis que l'âge moyen de retraite se situe aux alentours de 58 ans. Un système social qui se base sur une durée de cotisation de 40 ans, aura de plus en plus de problèmes à être maintenu, il y a donc un intérêt commun à garder les gens plus longtemps dans la vie active et d'essayer ensemble de faire de notre mieux pour rapprocher les salariés le plus près à l'âge officiel de départ à la retraite, ceci dans des conditions de

travail adaptées et garantir leur sécurité et santé dans un monde de travail en changement permanent.

La grande expérience personnelle et professionnelle des salariés âgés ainsi que des qualités comme fiabilité et sagesse sont confrontés aux changements dus au vieillissement.

Notre campagne nationale vise plutôt des changements qui engendrent notamment :

- la diminution de l'endurance physique ;
- la force physique ;
- l'accroissement du besoin de détente et la nécessité de faire des pauses ;
- la prolongation du temps de réaction, qui peut toutefois être partiellement compensée par l'expérience et des exercices ;
- le développement des capacités cognitives compte : « utilise-le, sinon tu le perds », ce qui signifie que l'exercice est extrêmement important pour les personnes âgées afin de conserver leurs compétences intellectuelles ;
- les compétences des organes des sens comme la capacité auditive, l'acuité visuelle, la distinction des couleurs, etc., diminuent avec l'âge.

Sans parler de la digitalisation qui elle est déjà un sujet pour soi et qui ne touche non seulement les vieux des métiers et est traité comme sujet à part.

L'âge ou le sexe, ne sont pas de critères décisifs pour le maintien de la performance, mais les conditions de travail et les conditions de vie tout comme l'éducation et la motivation. L'âge civil révèle donc peu sur la performance individuelle.

Le respect obligatoire des prescriptions légales concernant la protection des salariés peut être considéré comme prévention primaire. La responsabilité reste toutefois celle de l'employeur. Ce dernier doit prendre en considération les capacités du salarié en cas de transition des tâches, en particulier la condition physique, la performance, l'âge et l'aptitude.

Un travail adapté à l'âge requiert toute une panoplie de mesures.

Marco Boly, Directeur, Inspection du travail et des mines

Road Efficiency

Coûts d'exploitation réduits
+ sécurité maximale
+ disponibilité totale

Efficiency sur toute la ligne

Mercedes-Benz
Trucks you can trust



Lu & approuvé

« Le Luxembourg aura toujours besoin de croissance économique dans les années à venir. Et nous sommes tous d'accord pour dire que ce mode de croissance devra être soutenable à long terme. Dans ce cas précis, l'investissement s'inscrit parfaitement dans cette direction. Grâce à cette modernisation, l'entreprise devient non seulement plus compétitive, mais elle réduit également sa consommation d'énergie de 27%. »

Étienne Schneider
(Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie)

Au sujet de l'investissement de Carlex à hauteur de 24,5 millions d'EUR (Luxemburger Wort du 9.11.2016)

„Eine Zirkularwirtschaft kann durch das neue Cluster „Wood“ einfacher umgesetzt werden. Außerdem sollen Zeitgeist und neue Technologien in traditionelles Handwerk einfließen. Wenn man untereinander enger zusammenarbeitet, ist die Branche ein Business, von dem alle Beteiligten profitieren könnten. Konkret sind 1.500 Betriebe und etwa 11.000 Arbeitsplätze betroffen.“

Francine Closener
(Secrétaire d'État à l'Économie)

Au sujet du lancement du Cluster „Wood“ (Luxemburger Wort du 29.11.2016)



À propos de la Fedil



Fondée en 1918, la Fedil est aujourd'hui une fédération d'entreprises multisectorielle couvrant notamment les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises. Par ailleurs, la Fedil regroupe actuellement 20 associations sectorielles.

Sur le plan national, la Fedil a pour objectif principal la défense des intérêts professionnels de ses membres de même que l'analyse de toutes les questions d'ordre économique, social et industriel y relatives. De plus, la Fedil s'efforce de développer l'esprit et les liens de solidarité entre employeurs luxembourgeois.

Sur le plan international, la Fedil est affiliée à Business-Europe (www.businesseurope.eu) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la Fedil collabore aux activités de la Conférence internationale du Travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la Fedil s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. La Fedil est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

La Fedil accomplit une mission d'information, d'assistance et de conseil envers ses membres. Sa démarche par projets thématiques permet d'impliquer ses membres dans la définition des positions, contenus et activités de la Fedil. Clairement délimités dans le temps, ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets Fedil réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la Fedil. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants.

www.fedil.lu



Increase innovation opportunities,
Save time and costs,
Improve your brand image,
Increase internal evangelisation

Join **LOIC** 
Luxembourg
Open Innovation Club

Find out more about open innovation on loic.lu

Offrez-vous le 1^{er} réseau
de stations-service au
Luxembourg.



Aral Card
Luxembourg

1000m



Aral Card Luxembourg

Tél. : 34 62 62 -29

aralcard@aral.lu

Contactez-nous immédiatement pour profiter
d'une carte sans aucun frais qui vous fait
bénéficier d'une multitude d'avantages* !



Alles super.